

ing the life of the United Nations, the Peruvian delegation, in accordance with the suggestion that each State should confine itself to what it considers strictly necessary to express its views in the general debate, has placed its own on record, in the hope that they may be accepted as an honest contribution to the common good. We have used language which, we are sure, corresponds to the feelings of the majority and which we should sincerely like to see employed more frequently, shunning not the light or publicity but darkness and silence.

The PRESIDENT (*translated from French*): I have no further speakers on my list for this afternoon's meeting. In spite of my entreaties and "threats" I have only two speakers down for tomorrow morning and two others for the afternoon.

As I do not suppose that you will allow me to regard the general discussion as closing tomorrow morning, I think it will be better to omit tomorrow morning's meeting and ask all the speakers to speak tomorrow afternoon.

This leads me to request the heads of delegations to try to make it possible for tomorrow afternoon's and Saturday morning's agenda to be completed. Unless this is done we should be losing two days.

The next meeting of the General Assembly will take place tomorrow at 4 p.m.

The meeting rose at 6.30 p.m.

THIRTY-SEVENTH PLENARY MEETING

Held on Friday, 25 October 1946, at 4 p.m.

CONTENTS

	<i>Page</i>
91. General discussion (continuation): Speeches by Mr. Arce (Argentina), Mrs. Pandit (India), Mr. Stolk (Venezuela), and Mr. Noel-Baker (United Kingdom)	723

President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).

91. General discussion (continuation)

The PRESIDENT (*translated from French*): We have now to continue the general discussion.

I call upon Mr. Arce, representative of Argentina.

Mr. ARCE (Argentina) (*translated from Spanish*): At the resumption of the first session of the General Assembly, the Argentine delegation wishes to state its views on a number of questions.

Politics are determined by circumstances. Accordingly, in making these remarks, we do not renounce the right to take decisions in the light of events; but we nevertheless think it desirable to state here certain useful principles to serve as a guide for our actions. We hope that these remarks will be interpreted at their true value. We are not sceptics, but our relative optimism would be strengthened if we found that a spirit

tion même de la vie des Nations Unies; la délégation du Pérou, se ralliant à la suggestion de ne pas étendre l'exposé d'un point de vue dans la discussion générale au delà de l'indispensable, se contente d'indiquer sa position avec l'espoir qu'on voudra bien y voir une sincère collaboration au succès commun. Nous avons parlé un langage qui correspond assurément aux sentiments de la majorité, un langage que nous voudrions que l'on parlât plus souvent sans craindre la pleine lumière ni la publicité, mais plutôt les ténèbres et le silence.

Le PRÉSIDENT: Je n'ai plus d'orateurs inscrits pour la séance de cet après-midi. Malgré mes prières et mes "menaces", deux orateurs seulement figurent sur ma liste comme devant prendre la parole demain matin et deux autres pour l'après-midi.

Ne supposant pas que vous me permettriez de considérer le débat général comme clos demain matin, je crois qu'il vaut mieux supprimer la séance de demain matin et grouper les orateurs pour demain après-midi.

Ceci m'amène à prier les chefs des délégations de faire un effort afin qu'il soit possible de compléter l'ordre du jour de demain après-midi et celui de samedi matin. S'il n'en était pas ainsi, nous perdriions deux jours.

La prochaine réunion de l'Assemblée générale aura lieu demain à 16 heures.

La séance est levée à 18 h. 30.

TRENTE-SEPTIEME SEANCE PLENIERE

Tenue le vendredi 25 octobre 1946, à 16 heures.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Pages</i>
91. Discussion générale (suite): Discours de M. Arce (Argentine), de Mme Pandit (Inde), de M. Stolk (Venezuela) et de M. Noel-Baker (Royaume-Uni)	723

Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).

91. Discussion générale (suite)

Le PRÉSIDENT: L'ordre du jour appelle la suite de la discussion générale.

La parole est à M. Arce, représentant de l'Argentine.

M. ARCE (République Argentine) (*traduit de l'espagnol*): A la reprise de la première session de cette Assemblée, la délégation argentine désire exposer son point de vue sur un certain nombre de questions.

Toute politique est déterminée par les circonstances. C'est pourquoi, en faisant ces observations, nous ne renonçons pas au droit de prendre une décision à la lumière des événements. Mais nous estimons néanmoins désirable d'énoncer ici certains principes utiles pour nous servir de guide, au cours de notre action. Nous espérons que ces observations seront interprétées à leur juste valeur. Nous ne sommes pas des sceptiques,

of conciliation were gaining ground. Otherwise, we should be obliged to resume complete freedom of action, and proceed in accordance with the circumstances and the interests of the country which we represent.

We are no friends of unanimity, which is wont to disguise undesirable, if not improper pressure. Even the hottest debates in the defence of conflicting points of view are not incompatible with the desire to reach a solution. We are met here to ensure and maintain international peace and security, and not to lay the foundations of another conflict. The purpose of our deliberations is to reach positive decisions as equitable as our respective interests permit, and not to separate after heated controversies without having done anything useful.

Hence, we realize that it is necessary to compromise. Nations, like individuals, when they meet to debate and solve problems which concern them equally, must not believe themselves to be in possession of the only real truth. Each of them may, and perhaps should, believe, that its own particular conception of the truth is the best; but when the respective truths differ, insistence is out of place. The world, or if you prefer it, the man in the street, may regard such insistence as deliberate and as being maintained with the sole object of preventing a solution being reached.

Between perfect accuracy and complete error there are many degrees which are acceptable in proportion to their closeness to the particular conception of truth that each of us personally upholds. A decision must be taken in favour of one of them, and clearly that must be the one which reconciles the greatest possible number of opinions.

In making this assertion, it is not my intention to defend solutions adopted against the wish of substantial minorities, as is done to solve internal problems in countries governed by representative assemblies. I think it would be very difficult to make people submit to the decisions of a universal parliament, primarily because such a parliament would be very difficult to organize. But when an international assembly obtains a majority of sixty-five per cent, seventy per cent or seventy-five per cent of the countries represented, the minority must recognize that this exceptional majority has at least as good intentions as those by which it is itself animated.

Otherwise we should have to recognize that we have come here not to hold discussions, exchange impressions and, if necessary, accept suggestions, but to impose our truth which in such circumstances would be identical with our will, not to say our whim. If that were so, it would be better to stay at home and await events.

mais notre optimisme relatif serait fortifié si nous constatons que l'esprit de conciliation s'affirme. Dans le cas contraire, nous serions obligés de reprendre notre complète liberté d'action et d'agir selon les circonstances et les intérêts du pays que nous représentons.

Nous n'aimons pas l'unanimité qui, souvent, déguise des pressions inopportunes, pour ne pas dire intolérables. Même les débats les plus ardents pour la défense de points de vue différents ne sont pas incompatibles avec le désir d'atteindre une solution. Nous sommes réunis ici pour assurer et maintenir la paix et la sécurité internationales et non point pour jeter les bases d'un prochain conflit. Nos délibérations ont pour but d'aboutir à des décisions positives aussi équitables que nos intérêts réciproques le permettent et non point de nous séparer après d'acrimonieuses controverses sans avoir achevé rien d'utile.

Ainsi, nous comprenons qu'il est nécessaire d'arriver à des compromis. Les nations, comme les individus, quand elles se rencontrent pour débattre et résoudre des problèmes qui les concernent toutes également, ne doivent pas croire être en possession de la seule vérité. Chacune d'elles peut et doit peut-être même croire que sa vérité particulière est la meilleure. Mais quand les vérités relatives sont en désaccord, il est inopportun d'insister. Le monde, ou, si vous préférez, l'homme de la rue, peut alors croire qu'une telle insistance a lieu de propos délibéré et n'a d'autre but que d'empêcher une solution d'intervenir.

Entre l'exactitude parfaite et l'erreur complète, il y a bien des degrés, d'autant plus acceptables qu'ils se rapprochent davantage de la vérité particulière que chacun défend personnellement. Une décision doit être prise en faveur de l'une d'elles et, évidemment, ce doit être celle qui arrive à concilier le plus grand nombre possible d'opinions.

En affirmant ceci, je n'entends pas défendre les solutions adoptées contre des minorités substantielles, par exemple pour résoudre des problèmes internes dans les pays qui sont gouvernés par des assemblées représentatives. Je crois qu'il serait très difficile de faire en sorte que les peuples se soumettent aux décisions d'un parlement universel, ne serait-ce que parce qu'il ne serait pas facile d'organiser un tel parlement. Mais quand une assemblée internationale obtient une majorité de soixante-cinq, soixante-dix ou soixante-quinze pour cent des pays qui y sont représentés, la minorité doit reconnaître que cette majorité exceptionnelle a au moins d'aussi bonnes intentions que celles qui l'animent elle-même.

Autrement, nous devrions reconnaître que nous sommes réunis ici, non point pour délibérer, échanger des impressions et, si nécessaire, accepter des suggestions, mais pour imposer notre vérité qui, dans de telles circonstances, serait identique à notre volonté, pour ne pas dire à notre caprice. Si tel était le cas, nous ferions mieux de rester chez nous et d'attendre les événements.

But the fact is that the last war was fought against such a system, and we, even though we did not take part in it, knew that it was fought with real justification. Even if we admit that every people is governed in the manner best suited to it within its own frontiers, it is not possible to live with peoples who claim to impose their particular truths or, if you like, their ideology on others. Is it not on that account that the regimes of Hitler and Mussolini met their downfall? Has the San Francisco Charter been signed in order to choose a new overlord, and are we meeting here for that purpose?

When faced with international problems which appeared to be insoluble, Argentina has always had recourse to arbitration. In the political field this Assembly must be the arbitrator; in the legal field, the International Court of Justice. If that procedure is followed in the future, when a nation believes it has lost its case either here or at The Hague, it can nevertheless feel satisfied, because the worst of verdicts will always be more favourable to it than the best of wars, if wars can be anything but bad. A good example, moreover, will always have a good influence and that nation will have contributed toward maintaining international peace and security.

Is it not on the basis that Roosevelt and Churchill signed the Atlantic Charter? Is it not with that purpose that we signed the San Francisco Charter? Is it not a fact that the great Powers have promised the world to act in good faith? It is precisely their economic and military power which places upon them the obligation to fulfill that promise.

I referred just now to arbitration in regard to my own country; permit me to dwell further on that matter.

We have solved our frontier differences with Chile, Paraguay and Brazil by means of arbitration. In the first case, His Britannic Majesty's Government was the arbitrator. A decision was reached, and the boundaries were fixed in accordance therewith. We now maintain the most cordial relations with Chile.

Need I recall that, at the end of the last century, we were on the brink of war? Need I recall that the embrace of Presidents Roca and Errazurriz at the Straits of Magellan and the signing of the May pacts which followed, consolidated our friendship with our sister Republic?

The Treaty of Alliance signed in 1865 with Brazil and Uruguay, before the war against Marshal Lopez was started, entitled us to incorporate in our territory the whole of the Chaco as far as Bahia Negra. When peace was signed, we did not make use of the rights we had earned by our victory; we ceded the territories to the north of the Verde River and in face of the Paraguayan Government's opposition in regard

Mais il est un fait: la dernière guerre a été entreprise précisément contre un tel système. Nous-mêmes, bien que nous ne soyons pas intervenus, savions que cette guerre avait des fondements légitimes. Etant admis que chaque peuple est gouverné de la manière qui lui convient le mieux à l'intérieur de ses propres frontières, il n'est pas possible de vivre avec des peuples qui prétendent imposer leur propre vérité ou, si vous préférez, leur idéologie aux autres. N'est-ce pas pour cette raison que les régimes d'Hitler et de Mussolini se sont écroulés? La Charte de San-Francisco a-t-elle été signée en vue de choisir un nouveau maître et sommes-nous assemblés ici à cette fin?

Lorsque l'Argentine s'est trouvée en face de problèmes internationaux qui semblaient insolubles, elle a toujours eu recours à l'arbitrage. Dans le domaine politique, c'est cette Assemblée qui doit être l'arbitre; dans le domaine légal, c'est la Cour internationale de Justice. Si l'on suit cette procédure dans l'avenir, lorsqu'une nation croira qu'elle a perdu sa cause, soit ici, soit à La Haye, elle pourra néanmoins s'estimer satisfaite, car le pire des verdicts sera toujours plus favorable à cette nation que la meilleure des guerres, à supposer qu'une guerre puisse être autre chose qu'un mal. Un bon exemple, en outre, aura toujours une influence favorable et cette nation aura contribué à maintenir la paix et la sécurité internationales.

N'est-ce pas sur cette base que Roosevelt et Churchill ont signé la Charte de l'Atlantique? N'est-ce pas à cette fin que nous avons signé la Charte de San-Francisco? N'est-ce point un fait que les grandes Puissances ont promis au monde d'agir de bonne foi? Leur puissance économique et militaire est précisément ce qui leur impose l'obligation de tenir cette promesse.

J'ai parlé tout à l'heure de l'arbitrage à propos de mon propre pays. Permettez-moi d'insister quelque peu sur ce point.

Nous avons résolu nos différends de frontières avec le Chili, le Paraguay et le Brésil, en faisant appel à l'arbitrage. Dans le premier cas, le Gouvernement de Sa Majesté britannique était l'arbitre. Une sentence fut rendue et les frontières furent délimitées conformément à cette décision. Nous entretenons maintenant avec le Chili les relations les plus cordiales.

Est-il nécessaire de rappeler qu'à la fin du siècle dernier, nous nous trouvions au bord de la guerre? Dois-je rappeler que l'accolade des présidents Roca et Errazurriz, au détroit de Magellan, la signature des pactes de mai qui ont suivi ces événements ont consolidé notre amitié avec la République sœur?

Le traité d'alliance signé en 1865 avec le Brésil et l'Uruguay avant la guerre contre le maréchal Lopez nous permet d'incorporer à notre territoire l'intégralité du Chaco jusqu'à Bahia Negra. Quand la paix fut signée, nous n'avons pas fait usage des droits que nous accordait la victoire. Nous avons cédé les territoires situés au nord du fleuve Verde et, devant l'opposition du Gouvernement du Paraguay à

to the rest, we submitted to arbitration, by the President of the United States of America, our rights to the lands between the said river and Pilcomayo. President Hayes decided in favour of Paraguay, and since then we have cultivated relations of brotherly friendship with the Paraguayan people.

Mariano Varela, Sarmiento's Minister for Foreign Affairs, expressed the point of view of the Argentine Foreign Office in a saying which some have called ingenuous, but which I regard as magnificent: "Victory does not entitle the victors to fix at their discretion their territorial boundaries with the vanquished."

In 1889 we had drafted a frontier agreement with the Brazilian Empire: we were discussing the ownership of an area of twenty-five thousand square leagues in Misiones. When the Republic was proclaimed in November of that year the Brazilian Congress refused to approve the agreement. We then submitted the dispute for arbitration, again to the President of the United States of America. Mr. Cleveland decided in favour of Brazil, and to this day we are maintaining the closest relations with our neighbour in the north, whose territory is three times larger than that of Argentina.

After a century of direct negotiations during which incidents occurred that in other countries might have led to war, we fixed our frontier with Bolivia.

We maintain that arbitration is a juridical procedure which must be incorporated in public international law with universal application if we wish to avoid war. We have signed treaties of this kind, which are in force at present, with Uruguay, Paraguay, Bolivia, Chile, Brazil, Italy, Ecuador, Venezuela, Colombia, France and Spain.

Were the Argentinian people in agreement with these decisions which deprived us of extensive territories in the Chaco and Misiones? They certainly were not, for our rights in both cases appeared to be indisputable. But the members of the Government and the press reminded them that "a verdict once given must be held as truth," and the people returned to their work, that noble work which, in the material sense, enabled us, within a short time, to produce one hundred times the value of the territories lost, and in the moral sense gave the people the satisfaction of feeling that they were taking their place in the vanguard of universal civilization.

Personally, I think that those arbitration verdicts were just, because we believe in the justice of arbitration even when the verdict is against us.

Such antecedents prove that we are a peace-loving people, respecting, as much as any, the rights of other nations; we cannot accept without protest any attempt to represent us in a different light. The facts contained in the record of his-

propos du reste, nous avons soumis à l'arbitrage du Président des Etats-Unis d'Amérique nos droits sur les territoires situés entre ledit fleuve et le Pilcomayo. Le président Hayes a décidé en faveur du Paraguay et, depuis, nous avons entretenu des relations de fraternelle amitié avec le peuple du Paraguay.

Mariano Varela, qui était le ministre des Affaires étrangères de Sarmiento, a exprimé le point de vue de la Chancellerie argentine dans une formule que certains ont qualifiée de naïve, mais que je déclare magnifique: "La victoire ne donne pas aux vainqueurs le droit de fixer comme ils l'entendent leurs frontières avec les vaincus."

En 1889, nous avons mis sur pied un accord avec l'Empire du Brésil au sujet de nos frontières: nous discutâmes des droits de propriété relatifs à un territoire de vingt-cinq mille lieues carrées dans le Misiones. Lorsque la République fut proclamée en novembre de cette année, le congrès brésilien refusa d'approuver cet accord. Nous avons soumis encore une fois le différend à l'arbitrage du Président des Etats-Unis. M. Cleveland se prononça en faveur du Brésil et, depuis ce jour, nous maintenons les relations les plus étroites avec notre voisin du nord, dont le territoire est trois fois plus grand que celui de l'Argentine.

Après un siècle de négociations directes pendant lesquelles se sont produits des incidents qui, en d'autres pays, auraient conduit à la guerre, nous avons délimité nos frontières avec la Bolivie.

Nous affirmons que l'arbitrage est une procédure juridique qui doit être incorporée au droit international public avec un caractère universel, si nous voulons éviter la guerre. Nous avons signé des traités de ce genre, qui sont aujourd'hui en vigueur, avec l'Uruguay, le Paraguay, la Bolivie, le Chili, le Brésil, l'Italie, l'Equateur, le Venezuela, la Colombie, la France et l'Espagne.

Mais le peuple argentin a-t-il été d'accord avec les sentences qui nous privaient d'énormes territoires dans le Chaco et le Misiones? Certes non, car, dans les deux cas, nos droits semblaient indiscutables. Les membres du Gouvernement et la presse ont rappelé alors au peuple argentin que "la chose jugée doit être considérée comme la vérité" et le peuple est retourné à sa tâche; c'est cette noble tâche qui, du point de vue matériel, nous a permis, en très peu de temps, de retrouver cent fois la valeur des territoires perdus et, du point de vue moral, a donné au peuple argentin la satisfaction d'occuper une place incontestée dans l'avant-garde de la civilisation universelle.

Personnellement, je pense que ces arbitrages ont été justes, car nous croyons en la justice de l'arbitrage, même lorsque la sentence est prononcée contre nous.

Ces précédents prouvent que nous sommes un peuple pacifique, aussi respectueux qu'aucun autre des droits des autres nations; et nous ne pouvons pas accepter sans protester toute tentative de nous représenter sous un jour différent.

tory establish beyond doubt who is speaking the truth.

Do we hope to grow, to increase our population, to create wealth and distribute it, so that none of our people may lack the means necessary to provide them with shelter, clothing, footwear, food, education; in short, with at least the minimum of dignity which the human personality requires? We do, indeed; but that aspiration, whilst representing an unquestionable right, is also a duty in which we must not fail. Our country can support a hundred million inhabitants and we are ready to work to that end, so that the prophesy of Sarmiento, our great visionary, may be fulfilled. In acting thus we in no way desire to encroach upon the interests, or wound the susceptibilities, of any other nation. On the contrary, we shall help towards the solution of the acute social and economic problems caused by the war, which might lead to the downfall of present-day civilization.

Have not we, the united Provinces of the south, before our eyes the great example of the United States of the north, this mighty country which is our host? We desire to follow that example. When all the nations of the earth have reached a similar stage of development, the two thousand million human beings that inhabit it will be much happier. It is towards that goal that civilization must aspire.

But to return to the question of arbitration and our international tradition.

Once when the composer Verdi was invited to attend the rehearsal of an unpublished musical score, he sat down in an armchair with his hat on. Someone noticed that from time to time during the performance the composer doffed his hat. When it was over, they asked him why he had done this and Verdi replied "I was greeting old friends." He was referring to certain musical motifs in the work he had just heard which he had written himself.

We Argentines, on reading the Atlantic Charter and some of the provisions of the San Francisco Charter, doff our hats respectfully, greeting principles which are now embodied in public international law and with which we had long been familiar.

But our attitude is not based on pretentious claims. We do not claim to be the authors of these formulæ; we simply rejoice that some noble juridical principles, which our country has defended, have been accepted by the great Powers of the earth.

If the policy of neutrality maintained by our Government throughout both world wars led us along the wrong road, we have always retraced our steps, and that must suffice.

Some neutral countries, very honourable ones moreover, abandoned their isolation through force of circumstances. Others maintained their

Les faits inscrits dans l'histoire établissent, sans nul doute, qui dit la vérité.

Nous espérons grandir, augmenter notre population, créer des richesses et les distribuer de façon que personne chez nous ne manque des moyens nécessaires pour se procurer abri, vêtements, chaussures, nourriture, éducation, en un mot pour vivre avec le minimum de dignité qu'exige la personne humaine. C'est là, en effet, notre espoir; mais cette aspiration, en même temps qu'elle représente un droit que personne ne peut discuter, constitue un devoir auquel nous ne pouvons faillir. Notre pays peut nourrir une centaine de millions d'habitants; nous sommes prêts à travailler afin que puisse se réaliser la prophétie de Sarmiento, notre grand idéaliste. En agissant ainsi, non seulement nous ne heurtons ni les intérêts, ni la susceptibilité d'aucun autre peuple, mais au contraire nous contribuerons à la solution des problèmes économiques et sociaux très aigus suscités par la guerre et qui pourraient entraîner l'écroulement de notre civilisation actuelle.

Nous, Provinces unies du sud, n'avons-nous pas devant les yeux le grand exemple des Etats-Unis du nord, ce pays si puissant qui nous accueille aujourd'hui? Nous désirons suivre son exemple. Lorsque toutes les nations du monde auront atteint un progrès comparable, les deux milliards d'habitants qui vivent sur cette terre seront plus heureux. C'est à ce but que toute civilisation doit aspirer.

Mais, revenons à l'arbitrage et à notre tradition internationale.

Un jour, le compositeur Verdi avait été invité à écouter une répétition d'une œuvre inédite; il s'assit dans un fauteuil, le chapeau sur la tête. On s'aperçut alors que, pendant l'exécution, le compositeur se découvrait de temps en temps. Lorsque la répétition fut achevée, quelqu'un lui demanda pourquoi il avait fait ce geste, et Verdi répondit: "Je saluais au passage de vieux amis," faisant ainsi allusion à certains motifs musicaux qu'il venait d'entendre et qu'il avait écrits lui-même.

Nous, Argentins, en lisant la Charte de l'Atlantique et certaines dispositions de celle de San-Francisco, nous nous sommes découverts respectueusement pour saluer certains principes introduits aujourd'hui dans le droit international public et qui nous étaient depuis longtemps familiers.

Mais notre attitude n'est pas inspirée par des prétentions vaniteuses. Nous ne prétendons pas être les auteurs de ces formules. Nous nous réjouissons simplement de voir que certains nobles principes juridiques dont notre pays s'est fait le défenseur, ont été acceptés par les grandes Puissances du monde.

Si la politique de neutralité maintenue par notre Gouvernement pendant les deux guerres mondiales nous a conduits sur la mauvaise route, nous sommes toujours revenus sur nos pas et cela doit suffire.

Il y a des pays neutres, parfaitement honorables d'ailleurs, qui ont abandonné leur isolement par la force des circonstances. D'autres ont main-

attitude in the face of every difficulty. Allow me to say in passing, and it should be fully recognized, that the Argentine people have always been opposed to aggressors. We have never started a war. On the two occasions when we were obliged to resort to arms, we had been provoked; in both cases we won and our victory was also a victory for freedom and justice.

Out of the first war, a new nation, today a most progressive one, came into existence; after the second, not only did we refrain from annexing the territories we had been promised, but, as I have already said, we lost many thousands of square kilometres of land. All this happened in the course of a short and somewhat turbulent existence.

After the wars of independence, we fell first into anarchy and then into a dictatorship. It was only in 1853 that we provided ourselves with a Constitution, and it was not until 1862 that the country was finally organized. Nevertheless, as early as 1813, the Assembly of the united Provinces of the south had abolished slavery and during the period of tyranny we practised arbitration and withstood foreign interference.

Between then and 1880, the year in which the organization of the country was completed by the federalization of the city of Buenos Aires, there were three presidencies, historic in the greatness and in the qualities of the men who held that office. Barely seventy years have passed since then. In 1912, we achieved electoral freedom, but the freely elected governments did not succeed in interpreting the aspirations of a great part of the people who had put them in office.

A social revolution which was started by a *de facto* government in 1943 is now being completed by the constitutional government elected in February of this year; this was necessary before any improvement in the balance of economic factors could take place.

This shows that the Argentine people have always succeeded in asserting themselves at every stage of their history between 1862 and the present time. It also shows that, although they sometimes made mistakes, they rectified them in the end. But all this is exclusively our own history, and although we certainly cannot deny anyone the right to pass judgment upon us, to applaud our wise actions and blame our mistakes, we do not and never shall allow foreign interference in any matter concerning the right of our people to decide their own destiny inside the boundaries of the territory which fate has given us.

From the time they achieve their independence, nations are sovereign States, equal before the law and not subject to any interference from outside unless it be with their own free consent.

tenu leur attitude en dépit de toutes les difficultés. Soit dit en passant, et il est nécessaire d'en prendre acte, le peuple argentin a toujours été opposé aux agresseurs. Nous n'avons jamais commencé une guerre. Dans les deux occasions où nous avons été obligés de recourir aux armes, nous avons été provoqués et, dans les deux cas, nous avons remporté la victoire et cette victoire fut également celle de la liberté et de l'impartialité.

De la première guerre une nouvelle nation est née qui est aujourd'hui à la tête du progrès. Après la seconde, non seulement nous nous sommes abstenus d'annexer des territoires qui nous avaient été promis, mais, ainsi que je l'ai déjà indiqué, nous avons perdu au contraire plusieurs milliers de kilomètres carrés de territoire. Tout cela s'est produit au cours d'une existence courte et quelque peu turbulente.

Après les guerres d'indépendance nous sommes d'abord tombés dans l'anarchie, puis dans la dictature. Ce n'est qu'en 1853 que nous nous sommes donné une Constitution et ce n'est qu'en 1862 que le pays a été définitivement organisé. Cependant, dès 1813, l'Assemblée des Provinces unies du sud avait aboli l'esclavage et, pendant la période de tyrannie, nous avons pratiqué l'arbitrage et nous nous sommes opposés à l'ingérence étrangère.

Entre cette époque et l'année 1880, au cours de laquelle l'organisation du pays fut achevée par la fédéralisation de la ville de Buenos-Aires, il y eut trois présidences, historiques par le prestige et les vertus des hommes qui les occupèrent. Soixante-dix ans à peine se sont écoulés depuis lors. En 1912, nous avons obtenu la liberté des élections, mais les gouvernements librement élus ne surent pas interpréter les aspirations d'une grande partie de ce peuple qui les avait appelés au pouvoir.

Une révolution sociale qui a commencé par le gouvernement de fait de 1943 se trouve maintenant en cours d'achèvement avec le gouvernement constitutionnel élu au mois de février de cette année. Elle était nécessaire pour qu'une amélioration sensible pût se manifester dans l'équilibre des facteurs économiques.

Cela démontre que le peuple argentin a constamment réussi à s'affirmer lui-même, à chaque époque de son histoire, de 1862 à nos jours; et que si, à certains moments, il a pu commettre des erreurs, il a fini par les rectifier. Mais tout cela est nôtre, nôtre exclusivement, et si nous ne pouvons dénier à personne le droit de nous juger, d'applaudir à nos bonnes actions et de blâmer nos erreurs, nous ne pouvons et ne pourrions jamais admettre des ingérences étrangères en ce qui concerne le droit de notre peuple de disposer de son sort dans les limites du territoire qui lui est échu en partage.

Du jour où elles ont atteint leur indépendance, les nations constituent des Etats souverains, égaux du point de vue juridique et exempts de toute intervention étrangère, sauf avec leur libre consentement.

In speaking on this subject before this Assembly, and in recalling this principle, which is a part of our international political tradition, it would be unjust not to refer to Louis Maria Drago. As long ago as December 1902, this Argentine Prime Minister, by denying the great European Powers the right to obtain, by the presence of their fleets in the waters of the debtor nation, the repayment of loans made by certain of their nationals, upheld the right of men and nations to live at peace, free from fear.

The United Nations Charter recognizes all these noble principles to which I have referred; that is why we signed it and we are naturally determined to support it.

Passing to another subject, I wish to affirm our solidarity, first and foremost, with all the nations of America from Cape Horn to Hudson Bay, and to state that we support the purposes and principles set forth in the San Francisco Charter for the establishment and the maintenance of international peace and security and that we have co-operated, and shall continue to co-operate, in the material rehabilitation of the world. That is why we are here.

I have just referred to the San Francisco Charter, the multilateral international treaty that binds us together. No one can pretend that it cannot be improved. For our own part, we maintain that it must be improved. Experience has shown that the privilege granted to five Powers to invalidate even those resolutions which have been unanimously adopted, has not yielded the results which was expected of it when it was established. It should not therefore be retained, especially as it openly contradicts the very provisions of the Preamble and the purposes and principles upon which the Charter is based. The Argentine delegation has already said that at San Francisco; the only reason why it did not object to the original text, as approved, was because it acknowledged that in certain given circumstances, what is legally just and desirable may not be politically possible. But it added that experience would show whether a reform was appropriate or necessary.

Experience has eloquently proved that, so far, this privilege has not operated in defence of the basic principles underlying the United Nations Charter.

This is not the time to attempt a demonstration of this point. As, however, I know something of the motives which led to the approval of the clause which I am criticizing I shall restrict myself to saying that the privilege referred to is not conducive to reasoned discussion such as will lead to compromises and agreements; on the contrary, it invites obstinate defence of one-sided points of view and therefore leads to differences and to the abandonment of any constructive action.

This privilege should be suppressed and replaced by the system of a two-thirds or three-quarters majority vote by the body concerned.

En traitant ce sujet devant cette Assemblée et en rappelant ce principe qui fait partie de notre tradition politique internationale, je commettrais une injustice si je ne mentionnais pas le nom de Louis-Maria Drago. En déniaut aux grandes Puissances européennes le droit d'obtenir, par l'envoi de navires de guerre dans les eaux territoriales d'une nation débitrice, le remboursement de prêts consentis par certains de leurs nationaux, ce chancelier argentin avait défendu, dès décembre 1902, le droit des hommes et des nations de vivre en paix, libres de toute crainte.

La Charte des Nations Unies reconnaît tous ces nobles principes auxquels j'ai fait allusion. C'est pourquoi nous l'avons signée et c'est pourquoi nous sommes décidés à la défendre.

Passant à un autre sujet, je voudrais affirmer notre solidarité d'abord avec toutes les nations de l'Amérique, du cap Horn à la baie de l'Hudson, et déclarer que nous appuyons les buts et les principes énoncés par la Charte de San-Francisco pour l'établissement et le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et que nous avons coopéré et continuerons à coopérer pour la reconstruction matérielle du monde. C'est pour cela que nous sommes ici.

J'ai fait allusion à la Charte de San-Francisco, le traité international multilatéral qui nous lie. Personne ne prétendra qu'elle ne peut être améliorée. Pour notre part, nous affirmons qu'elle doit être améliorée. L'expérience a montré que le privilège accordé à cinq Puissances d'annuler même les résolutions qui ont été adoptées à l'unanimité n'a pas donné les résultats qu'on en attendait au moment où il a été établi. Il ne devrait donc pas être maintenu, d'autant moins qu'il est en contradiction ouverte avec les stipulations mêmes du préambule, avec les buts et les principes sur lesquels est fondée la Charte. La délégation argentine à San-Francisco l'avait déjà dit; si elle n'a pas marqué son opposition au texte original approuvé, c'est qu'elle reconnaissait que, dans certaines circonstances, ce qui est juste et désirable du point de vue juridique peut ne pas être possible du point de vue politique. Mais, ajoutait ma délégation, l'expérience montrera si une réforme est opportune ou nécessaire.

Or l'expérience a démontré de façon éloquent que jusqu'à présent ce privilège n'a pas servi à défendre les principes fondamentaux sur lesquels repose la Charte des Nations Unies.

Ce n'est pas ici le moment d'en faire la démonstration. Mais, comme je sais quelque chose des motifs qui ont conduit à l'approbation de la clause que je combats, je me bornerai à dire que ce privilège ne conduit pas à des discussions raisonnées pouvant aboutir à des compromis et à des accords; il invite au contraire à la défense obstinée de points de vue unilatéraux et conduit donc à des désaccords et à l'abandon de toute action constructive.

Ce privilège doit être supprimé et remplacé par la volonté concordante des deux tiers ou des trois quarts des membres de l'organisme délibé-

This system should operate for the executive organ, namely, the Security Council. The privilege has, however, been extended to the question of the reform of the Charter, which cannot be effected without the unanimous approval of the same five Powers. I maintain that in this case it becomes not a privilege but an absurdity. The first time an attempt is made to exercise such an unjustified right, there will be no other practical solution but to dissolve the Organization and set it up again immediately on a non-privilege basis: that alone demonstrates the absurdity of the situation.

However, pending the solution of this difficulty, we must not remain idle. We are confronted by serious problems; reconstruction of the devastated areas; codification of international law, so that the principles of freedom and justice, for which the second world war was fought, shall be universally established; and, above all, the establishment of social security, so that by one means or another and in proportion to the economic resources of each country, free men throughout the world may know that they are indeed equal and may exercise the right to live, while enjoying the essential minimum standard of decency compatible with human dignity.

I do not wish to conclude this address without making an appeal to the highest sentiments of my colleagues here. After the first world war, the Allied and Associated Powers laid the foundations of the League of Nations. For reasons which it is not fitting to dwell upon here, the League failed; but not to the extent of preventing statesmen from returning to the idea after the second world war.

Most of the free nations of the world are represented here. The United States of America, which at that time preferred to remain aloof, is now taking a leading part and working with the greatest enthusiasm. The material assets of the former League have been transferred to us; and dominating the whole scene is the spirit of that great visionary of peace and enlightened democrat, Woodrow Wilson, whose life unfortunately came to an end in the midst of the onerous task which he had undertaken. We are in the country of his birth. Let us raise our thoughts towards him and place this Assembly under his auspices. Let us pledge ourselves to work with enthusiasm, but also with the tolerance needed to co-ordinate the tasks entrusted to us.

This continent of America, whose welfare we all have at heart, should not be the permanent home of a civilization which has fled from a shaken and devastated Europe, but merely the temporary refuge in which people from the old world, who have come here to face the task of preserving and developing its civilization, may find peace of mind. We can and must show the peoples of the world, who are now at peace and are striving for welfare and progress, that in planning the future happiness of the young nations—our own happiness—we do not contemplate the downfall of the old-established

rant. Voilà le système qui doit être appliqué au Conseil de sécurité, organe exécutif. Mais ce privilège a été étendu à la procédure même de la réforme de la Charte, qui ne peut s'accomplir sans l'approbation unanime des cinq mêmes Puissances: j'affirme que, dans ce cas, il ne s'agit plus d'un privilège, mais d'un véritable non-sens. La première fois qu'on essaiera d'exercer un droit aussi injustifié, la seule solution pratique sera la dissolution de l'Organisation et sa reconstruction immédiate sans privilèges. Cela démontre suffisamment l'absurdité de cette situation.

Cependant, jusqu'au jour où cette difficulté aura été résolue, nous ne devons pas demeurer inactifs. Nous avons devant nous des problèmes sérieux: la reconstruction des régions dévastées; la codification du droit international afin que les principes de liberté et de justice pour lesquels on s'est battu durant la seconde guerre mondiale, prennent un caractère d'universalité; enfin, et surtout, l'établissement de la sécurité sociale de façon que, par un moyen ou un autre et selon les capacités économiques de chaque pays, les hommes libres, dans le monde entier, sachent qu'ils sont réellement égaux et exercent leur droit de vivre en jouissant du minimum de décence compatible avec la dignité humaine.

Je ne voudrais pas achever cet exposé sans faire appel aux sentiments les plus nobles de mes collègues. Après la première guerre mondiale, les Puissances alliées et associées ont jeté les bases de la Société des Nations. Pour des raisons qu'il serait inopportun de considérer ici, la Société des Nations a échoué, mais pas au point d'empêcher les hommes d'Etat, après la seconde guerre mondiale, de reprendre l'idée qui l'avait inspirée.

La plupart des pays libres du monde sont représentés ici. Les Etats-Unis d'Amérique qui, autrefois, avaient préféré rester au-dessus de la mêlée, sont aujourd'hui à l'avant-garde et travaillent avec le plus grand enthousiasme. Les biens matériels de la Société des Nations nous ont été transférés. Et, dominant la scène entière, il y a l'esprit de ce grand apôtre de la paix, de ce démocrate éclairé, Woodrow Wilson, qui tomba malheureusement au cours de la tâche écrasante qu'il avait assumée. Nous sommes ici dans sa patrie. Elevons nos pensées vers lui et plaçons cette Assemblée sous ses auspices. Engageons-nous à travailler avec enthousiasme, mais également avec la tolérance qui est nécessaire pour concilier les intérêts qui nous ont été confiés.

Cette Amérique chère à nos cœurs ne devrait pas constituer le refuge permanent d'une civilisation qui a fui une Europe ébranlée et décastée, mais être simplement un refuge temporaire offrant le repos de l'esprit aux Européens venus ici afin de préserver et de développer la civilisation du vieux continent. Nous pouvons et nous devons montrer aux peuples d'un monde revenu à la paix et qui désirent ardemment le progrès et le bien-être, que nous ne songeons pas à fonder le bonheur des peuples jeunes—notre propre bonheur—sur l'écroulement des vieilles civilisations qui nous ont précédés dans l'histoire

human civilizations, which preceded us in history and to which we owe a large part of what we have and what we are.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mrs. Pandit, representative of India.

Mrs. PANDIT (India): I stand before this great Assembly—unique in the annals of human history where representatives of freedom-loving countries of the world are gathered together—to proclaim not only the adherence of my country to the principles and purposes of the United Nations embodied in its Charter, but the determination of our people to help to make it a reality.

We in India have pursued steadfastly, often at great cost, the goal of the freedom of peoples to which this great Organization is dedicated. We have yet to achieve our independence, but we have travelled so far along the road of freedom that today, for the first time, India's delegation to an international assembly is briefed and accredited by a National Government, and speaks with a full sense of responsibility and authority vested in that Government by the confidence and sanction of our people.

The head of our National Government and our Minister for Foreign Affairs, Jawaharlal Nehru, has proclaimed our stand in relation to the United Nations in these words:

"Towards the United Nations Organization, India's attitude is wholehearted co-operation and unreserved adherence, in both spirit and letter, to the Charter governing it; to that end India will participate fully in its varied activities and endeavour, and assume that role in its councils to which her geographical position, population and contribution towards peaceful progress entitle her—in particular, the Indian delegation will make it clear that India stands for the independence of all colonial and dependent peoples and their full right to self-determination."

India does not yet play a sufficiently effective part in this Assembly. She desires and intends to do so. As a major country, geographically in a strategic position in the Indian Ocean, with significant relations and cultural ties with her neighbours in Asia, the contribution she has made in resistance to aggression and the cause of human freedom and her role in world economy entitle her to a place in the important organs of the United Nations—I would mention especially the Security and Trusteeship Councils—and an adequate share in the administration of the Organization. We are confident that this Assembly will readily recognize and respond adequately to these desires.

et auxquelles nous devons une grande part de notre existence et de notre valeur.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à Mme Pandit, représentant de l'Inde.

Mme PANDIT (Inde) (*traduit de l'anglais*): Devant cette Assemblée, qui, fait unique dans les annales de l'histoire humaine, rassemble les représentants des pays épris de liberté venus du monde entier, je veux proclamer, non seulement la fidélité de mon pays aux principes et aux buts des Nations Unies formulés dans la Charte, mais aussi la volonté de notre peuple de contribuer à transformer ces principes et ces buts en des réalités.

Nous, Hindous, avons poursuivi avec opiniâtreté, et souvent au prix d'immenses souffrances, ce but de la liberté des peuples auquel cette grande Organisation est consacrée. Il nous reste à obtenir notre indépendance; mais nous avons été si avant sur la route de la liberté qu'aujourd'hui, pour la première fois, la délégation de l'Inde à une assemblée internationale tient son mandat et ses pouvoirs d'un Gouvernement national, et parle avec la pleine conscience des responsabilités et de l'autorité que ce Gouvernement tient de la confiance et du consentement de son peuple.

Le chef de notre Gouvernement national et Ministre des Affaires étrangères, Jawaharlal Nehru, a décrit dans les termes suivants notre position à l'égard des Nations Unies:

"Envers l'Organisation des Nations Unies, l'attitude de l'Inde est une attitude de coopération sincère et de fidélité sans réserve à l'esprit et à la lettre de la Charte qui en est la loi. A cette fin, l'Inde participera entièrement aux diverses activités et s'efforcera de jouer dans les conseils de l'Organisation le rôle auquel lui donnent droit sa situation géographique, sa population et la contribution qu'elle a apportée au développement pacifique de la civilisation. En particulier, la délégation de l'Inde précisera que l'Inde soutient le principe de l'indépendance de tous les peuples coloniaux et non autonomes et celui du plein droit de ces peuples à disposer d'eux-mêmes."

L'Inde ne joue pas encore un rôle suffisamment actif dans cette Assemblée. Tel est cependant son désir et son intention. En tant que grand pays, occupant, au point de vue géographique, une position stratégique dans l'Océan Indien et entretenant des relations importantes avec ses voisins de l'Asie, auxquels la rattachent des liens culturels, l'Inde a droit, en raison de la contribution qu'elle a apportée à la résistance à l'agression et à la cause de la liberté humaine et en raison du rôle qu'elle joue dans l'économie mondiale, à avoir sa place dans les organes importants des Nations Unies—je citerai particulièrement le Conseil de sécurité et le Conseil de tutelle—ainsi que la part qui lui revient dans l'administration de cette Organisation. Nous sommes sûrs que l'Assemblée sera prête à tenir compte de nos désirs et à leur donner satisfaction.

Hitherto, as a dependent country, our relations with the rest of the world were perforce not of our choice or making. Today the Government of India has announced, in the following words, the outlines of an independent foreign policy:

"We believe that peace and freedom are indivisible and the denial of freedom anywhere must lead to conflict and war. We repudiate utterly the nazi doctrine of racialism wheresoever and in whatever form it may be practised. We seek no dominion over others—we claim no privileged position over other peoples, but we do claim equal and honourable treatment for our people wherever they may go and we cannot accept any discrimination against them."

We have for this reason, and as a demonstration that we look to the United Nations to implement in practice the principles and basis of civilized life which has been embodied in the Charter, brought before this Assembly the treatment of Indians in the Union of South Africa, a Member State and a signatory to the Charter.

The issue is one where we have appealed to public opinion and to this tribunal, the United Nations. We could do no better, and we could do no less. The way this Assembly treats and disposes of this issue is open to the gaze, not only of those gathered here, but to millions in the world, the progressive peoples of all countries—more particularly the non-European peoples of the world—who, let it not be forgotten, are an overwhelming section of the human race.

The issue we have brought before you is by no means a narrow or local one, nor can we accept any contention that a gross and continuing outrage of this kind against the fundamental principles of the Charter can be claimed by anyone, and least of all by a Member State, to be a matter of no concern to this Assembly of the world's peoples.

The bitter memories of racial doctrines in the practice of States and Governments are still fresh in the minds of all of us. Their evil and tragic consequences are part of the problems with which we are called upon to deal.

India firmly believes that imperialism, political, economic or social, in whatever part of the world it may exist and by whomsoever it may be established and perpetuated, is totally inconsistent with the objects and purposes of the United Nations and of its Charter. The sufferings, the frustration, the violation of human dignity and the challenge to world peace, freedom and security that empire represents must be one of the prime concerns of this

Jusqu'à présent, notre pays n'était pas indépendant et, de ce fait, nos relations avec le reste du monde n'étaient pas notre œuvre. Aujourd'hui le Gouvernement de l'Inde a fait connaître, dans les termes suivants, les grandes lignes d'une politique étrangère indépendante:

"Nous croyons que la paix et la liberté sont inséparables et qu'un déni de liberté, quel que soit l'endroit où il se produit, conduit nécessairement aux conflits et à la guerre. Nous repoussons absolument les doctrines racistes nazies, quel que soit l'endroit où elles se manifestent et quelle que soit la forme sous laquelle on les pratique. Nous ne cherchons pas à dominer les autres; nous ne demandons pas de situation privilégiée par rapport aux autres peuples, mais ce que nous demandons pour notre peuple c'est un traitement honorable sur un pied d'égalité, en quelque lieu qu'il se trouve, et nous ne pouvons accepter qu'une discrimination quelconque soit faite à son détriment."

Pour cette raison, et afin de montrer que nous attendons des Nations Unies la mise en application pratique des principes fondamentaux de toute vie civilisée, tels qu'ils sont exprimés dans la Charte, nous avons saisi l'Assemblée de la question du traitement des Hindous dans l'Union Sud-Africaine, Etat Membre et signataire de la Charte.

Sur cette question, nous en avons appelé à l'opinion publique et à ce tribunal que constitue l'Organisation des Nations Unies. Nous ne pouvions faire mieux. Nous ne pouvions faire moins. La manière dont l'Assemblée traitera et résoudra ce problème sera jugée non seulement par les personnes qui sont dans cette salle, mais par des millions d'autres, par les peuples épris de progrès du monde entier, en particulier par les peuples non européens qui, ne l'oublions pas, constituent une part immense de la race humaine.

Le problème dont nous vous avons saisi n'a pas un caractère limité, local. Nous ne pouvons admettre que quelqu'un—et encore moins un Etat Membre—prétende qu'une violation aussi flagrante et aussi continue des principes fondamentaux de la Charte ne relève pas de la compétence de cette Assemblée des peuples du monde.

Chacun d'entre nous garde encore tout frais à la mémoire l'amer souvenir des doctrines racistes, telles qu'elles ont été appliquées par des Etats et des Gouvernements. Leurs conséquences néfastes et tragiques constituent une partie des problèmes que nous sommes chargés de traiter.

L'Inde est fermement convaincue que l'impérialisme, qu'il soit politique, économique ou social, quelle que soit la partie du monde où il se manifeste et quels que soient ceux qui l'installent et le perpétuent, est absolument incompatible avec les buts de l'Organisation des Nations Unies et de sa Charte. Les souffrances, les frustrations, les atteintes à la dignité humaine, les menaces contre la paix du monde, contre la liberté et la sécurité internationales,

parliament of the world's peoples. Millions look to us to resist and end imperialism in all its forms, even as they rely upon us to crush the last vestiges of fascism and nazism.

India holds that the independence of all colonial peoples is the vital concern of freedom-loving peoples everywhere. She looks with confidence to the United Nations to give to the exploited millions of the world faith and hope and the promise that their liberations is at hand.

India is concerned about the use of armed power of Member States for purposes other than preventing aggression on behalf of the United Nations.

The use of troops against the national aspirations of peoples for the protection of imperial vested interests and virtually as armies of occupation threatening both weaker peoples and world peace as a whole, calls for unreserved condemnation by the United Nations, and for the demand that all such troops shall be withdrawn.

This Assembly is no doubt aware of the strength and unity of feeling in India on the use of Indian troops in Indonesia and elsewhere. Surely, with the Great War ended in victory for freedom, it is time to end these lesser wars waged for empire.

Another question on which India will place its considered views before this Assembly is the much discussed question of what is called the veto. No one will lay at India's door the charge that she is oblivious to or unconcerned about the rights of weaker and smaller nations. No one can say of her that she would willingly accept the dictation of stronger Powers just because they are strong—but we are here as a country, first and foremost, to help the United Nations to establish itself in strength so that it may implement the purposes which we all have at heart. The unity of the great Powers is imperative for this purpose.

We approach the question of the veto with an earnest anxiety to help maintain and strengthen the machinery of collective organization of peace and security for all. We would protest as strongly as anyone else, the abuse of the veto power as of any other power. I would myself prefer to look upon the so-called veto in a positive way and as the necessary device for securing that vital decisions by the Great Powers rest on unanimity and not on disregard of the total opposition to any proposal by one of them.

The Secretary-General's report on the work of the Organization proclaims the enormity of the

tout cela est contenu dans la notion d'empire et doit constituer l'un des principaux sujets de préoccupation pour ce parlement des peuples du monde. Des millions d'êtres humains attendent de nous que nous résistions et mettions fin à l'impérialisme sous toutes ses formes, de même qu'ils nous font confiance pour écraser les derniers vestiges du fascisme et du nazisme.

L'Inde est d'avis que l'indépendance de tous les peuples coloniaux est une question vitale pour toutes les nations éprises de liberté du monde entier. Elle espère avec confiance que l'Organisation des Nations Unies donnera aux millions d'hommes exploités de par le monde foi et espoir, ainsi que la promesse d'une proche libération.

L'emploi de la force armée par un Etat Membre pour des fins autres que celles qui consistent à empêcher l'agression au nom des Nations Unies, constitue pour l'Inde un sujet de préoccupation.

L'utilisation de troupes pour s'opposer aux aspirations nationales des peuples et pour protéger les droits acquis des Puissances impérialistes—ce qui aboutit virtuellement à une occupation militaire—est une menace dirigée à la fois contre les peuples les plus faibles et contre la paix du monde. Cette utilisation appelle une condamnation sans réserve de la part des Nations Unies et une demande de retrait de ces troupes.

L'Assemblée connaît sans aucun doute la force et l'unité des sentiments de l'Inde à l'égard de l'utilisation de troupes hindoues, en Indonésie et ailleurs. La Grande Guerre terminée par la victoire pour la liberté, il est temps de mettre fin à ces guerres de moindre ampleur qui sont menées pour l'empire.

L'Inde exprimera également à l'Assemblée son opinion longuement mûrie sur la question si discutée du veto. Personne n'accusera l'Inde d'oublier les droits de nations plus faibles et plus petites ou de s'en désintéresser. Personne ne peut dire que l'Inde accepterait volontiers que les Puissances plus fortes fassent la loi uniquement parce qu'elles sont fortes. Mais en tant que pays nous sommes ici, avant tout, pour aider les Nations Unies à s'édifier en organisation forte, capable de mettre en œuvre les principes qui nous sont chers à tous. A cette fin, l'unité des Grandes Puissances est indispensable.

Nous abordons la question du veto avec le souci d'aider à maintenir et à renforcer l'organisation collective de la paix et de la sécurité pour tous. Nous serions prêts à protester avec autant de véhémence que quiconque contre l'abus du droit de veto, comme de tout autre droit. Pour ma part, je préférerais envisager ce qu'on appelle le veto d'un point de vue positif et le considérer comme une méthode nécessaire pour assurer que les Grandes Puissances prennent leurs décisions vitales à l'unanimité et non en passant outre à l'opposition totale, manifestée par l'une d'entre elles à l'égard de telle ou telle proposition.

Le rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation montre l'ampleur de la

tasks which face us. We feel bound to express our regret that none of the major political issues examined by the Security Council, with the exception of the Syrian and Lebanese questions, have been satisfactorily or conclusively disposed of. We equally express our regret that not all the mandatory Powers have offered to place territories for which they hold mandates under United Nations' trusteeship. We are gravely concerned that the Union of South Africa has proposed that the mandated territory of South West Africa should be incorporated with the Union.

I am sure this Assembly will permit me to say a word expressing my own hopes and those of my country about the greater participation of women in the work of the Assembly. Indian women are now taking part in all nation-building activities. We do not recognize caste, creed or sex as a barrier to progress and our women have equality of opportunity with men. Two of our leading women have already taken a worthy part in Committees connected with the United Nations.

Believing as we do that, in building the future, the effort and responsibility must be shared jointly by men and women, we earnestly hope that women of all countries will have the occasion to participate more fully with men in all departments of life, including the work of this Assembly, thus helping to create a better and more balanced world.

We move, in spite of difficulties, toward a closer co-operation and the building of a world commonwealth. Let us do this with more deliberation and speed. The peoples of the world are well aware of our sentiments and look with expectation for their fulfilment. Let us recognize that human emotions and the needs of the world will not wait for an indefinite period. To this end let us direct our energies and, reminding ourselves that in our unity of purpose and action alone lies the hope of the world, let us march on.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Stolk, representative of Venezuela.

Mr. STOLK (Venezuela) (*translated from Spanish*): For the second time this year the representatives of the United Nations are meeting in the General Assembly to continue with a firm and determined step along that path of which peace-loving peoples never lost sight even in times of great peril.

We are again met together for the purpose of ensuring the slow but sure development of an

tâche qui est la nôtre. Nous sommes obligés d'exprimer notre regret qu'aucune des grandes questions politiques examinées par le Conseil de sécurité, à l'exception de la question de la Syrie et de celle du Liban, n'ait reçu de solution satisfaisante ou définitive. Nous manifestons également notre regret que toutes les Puissances mandataires n'aient pas offert de placer sous la tutelle des Nations Unies les territoires sous mandat qui leur sont confiés. C'est pour nous un grave sujet de préoccupation de constater que l'Union Sud-Africaine a proposé que le territoire sous mandat du Sud-Ouest Africain lui soit incorporé.

Je suis certaine que l'Assemblée me permettra de dire un mot pour exprimer mon espoir et celui de mon pays de voir accroître la participation des femmes aux travaux de l'Assemblée. A l'heure actuelle, aux Indes, les femmes prennent une grande part à l'œuvre de construction de la nation. Nous n'admettons nullement que l'appartenance à une caste, à une croyance, à un sexe donnés, constitue une entrave au progrès. Les mêmes possibilités sont offertes dans notre pays aux hommes et aux femmes. Deux d'entre elles parmi les plus marquantes dans notre vie nationale ont déjà dignement joué leur rôle dans les Commissions de l'Organisation des Nations Unies.

Nous estimons que, pour construire l'avenir, hommes et femmes doivent prendre une part commune aux efforts et aux responsabilités; en conséquence, nous espérons sincèrement que les femmes de tous les pays auront l'occasion de participer avec les hommes d'une manière plus complète à toutes les activités de la vie, notamment au travail de la présente Assemblée, contribuant ainsi à créer un monde meilleur et mieux équilibré.

En dépit de toutes les difficultés que nous rencontrons, nous tendons vers une coopération plus étroite et vers l'édification de la communauté du monde. Agissons en ce sens avec une volonté plus forte et avec plus de rapidité. Les peuples du monde connaissent nos sentiments; ils espèrent que nous arriverons à en donner une manifestation tangible. Reconnaissons que les émotions humaines et les besoins du monde sont tels qu'une attente indéfinie est impossible. Dirigeons nos énergies vers ce but et allons de l'avant, nous rappelant que, sur l'unité de nos desseins et l'unité de notre action, reposent les espoirs du monde.

Le PRÉSIDENT: La parole est à M. Stolk, représentant du Venezuela.

M. STOLK (Venezuela) (*traduit de l'espagnol*): Pour la seconde fois dans le courant de cette année, se réunissent en Assemblée générale les représentants des Nations Unies pour poursuivre d'un pas ferme et décidé la route que, même dans les moments de plus grand péril, les peuples pacifiques n'ont jamais perdue de vue.

Une fois de plus, nous sommes réunis dans l'intention d'assurer peu à peu, mais de manière

international organization which was conceived on the field of battle, amid the noise of conflict and the fearful destruction wrought by total war, in the spirit of a philosophy of unity and mutual aid, of the redemption of the spiritual forces of mankind, and of sacrifice and mutual understanding between the nations.

Such an organization was definitely decided upon—even before total victory over the forces of aggression—in order to defend this philosophy and to guarantee international peace and collective security to all the peoples of the world, and in order to achieve the abolition of fear and distress and the real enjoyment of liberty, not only in the internal life of every country, but also as a noble and sacred birthright of all men.

Dumbarton Oaks, San Francisco and London marked three distinct and characteristic stages in the historic development of the United Nations. The formulation of the fundamental principles, and the extensive public debate thereon, the final drafting and entry into force of the Charter, its transformation into an effective reality by the establishment of the bodies provided for therein, and the initiation of its first activities express, in terms of work done, the significance of these three symbolic names.

Today, the name of the State of New York, which has so graciously and generously welcomed our young Organization, is added to those names as a guarantee of success, as an earnest of the co-operation and goodwill of America and of the spirit of loyalty of this friendly people, who today more than ever understand and admit the mistakes of the past and solemnly promise us, through their most authoritative representative, that they prepared to support the United Nations by all the means in their power, *urbi et orbi*.

The seat of the international body has been transferred from the Old Continent to the so-called New World, and that event, which was dictated by the will of the nations represented here, has a special historical connotation. It seems that destiny, after the collapse of the Treaty of Versailles, was prepared to give mankind another chance to establish peaceful relations between the peoples, and to confer on this American land the privilege of lending its atmosphere of tolerance and harmony in order that the peoples might be able to develop the activities and realize fully the essential purposes of their Organization.

The fundamental task of winning and preserving the peace for our children and for future generations as well as for ourselves confronts us. Let us then dedicate ourselves to it with fervour and optimism. Let us learn the lessons of yesterday and maintain unity and solidarity in order to achieve permanent peace, just as we did in those tragic days when events presaged the absolute suppression of law and order and the triumph

sûre, le développement d'une organisation internationale qui est née sur les champs de bataille, au milieu des bruits de la lutte et des dévastations de la guerre totale, d'une inspiration philosophique d'unité et d'aide mutuelle, de rédemption des forces spirituelles de l'humanité, de sacrifices et d'entente mutuelle entre les nations.

Avant même que fût remportée une victoire complète sur les agresseurs, le principe de cette organisation fut nettement déterminée, son but étant de défendre cette philosophie et de garantir la paix internationale et la sécurité collective de tous les peuples du monde. Elle devait également mettre fin aux craintes et à la misère, et instaurer le règne de la vraie liberté, non seulement dans la vie intérieure de chaque pays, mais aussi comme un patrimoine noble et sacré appartenant à tous les hommes.

Dumbarton Oaks, San-Francisco, Londres, ces noms marquent trois étapes distinctes et caractéristiques du processus historique des Nations Unies. L'élaboration des principes fondamentaux, l'ample et public débat qui s'est institué à ce sujet pour aboutir à la rédaction de la Charte, puis l'application qui a été faite de la Charte lorsque les organismes prévus ont été constitués et sont entrés en fonction: voilà l'œuvre qui exprime le sens des trois noms symboliques.

Aujourd'hui, à ces trois noms s'ajoute celui de l'Etat de New-York qui, d'une manière magnifique et touchante, a accueilli sur son territoire notre jeune Organisation. C'est là une garantie de succès, comme une ferme et solide promesse de coopération et de bonne volonté de la part de l'Amérique et, notamment, un témoignage de l'esprit de solidarité de ce peuple ami qui, aujourd'hui plus que jamais, comprend et reconnaît les erreurs du passé et nous promet solennellement, par la voix de son représentant le plus autorisé, qu'il est disposé à soutenir, *urbi et orbi*, au moyen de toutes ses ressources, l'Organisation des Nations Unies.

Le siège de la société internationale a été transféré du vieux continent à ce que l'on est convenu d'appeler le Nouveau-Monde, et cet événement, déterminé par la volonté des nations ici représentées, a une signification historique toute particulière. Il semblerait que le destin, après l'échec du Traité de Versailles, eût voulu offrir à l'humanité une nouvelle chance d'établir entre les peuples du monde des relations pacifiques et réserver à cette terre américaine le privilège de fournir une atmosphère de tolérance et d'harmonie, qui permît à ces peuples de poursuivre activement la pleine réalisation des fins essentielles de leur Organisation.

La tâche fondamentale qui nous attend est de gagner et sauvegarder la paix pour nos enfants et les générations à venir, ainsi que pour nous-mêmes. Consacrons-nous donc à cette tâche avec ferveur et optimisme. Efforçons-nous de retenir les leçons d'hier; restons unis et solidaires en vue d'une paix permanente, comme nous l'étions, dans les jours tragiques, alors que les événements laissaient prévoir la déroute de

of an absurd policy of aggression and universal hegemony.

Let us have faith in the exalted destinies of the human race. Let us reject the idea that war is inevitable in international relations, and let us draw on our spiritual forces to combat destructive scepticism and all other negative attitudes in every sphere of society. Let us remember that it proved possible to overcome and conquer one by one all the apparently insurmountable obstacles which stood in the way of the final triumph of the liberating armies, and let us be confident that, by the same determination and firmness of purpose, international differences, however great they may be, can be overcome, and that present and future difficulties can be solved.

To that end it will be indispensable for statesmen to proceed serenely and dispassionately to consider the interests involved, without placing their own interests before those of others, but subordinating both to the superior interests of the international community. They will have to work in an atmosphere of mutual trust, and in certain circumstances more account will have to be taken of the freely expressed wishes of their respective peoples, in order that the solutions which are reached shall have the support of those peoples as well as that of the Governments and of the United Nations.

Statements from the heads of Governments are, as we have been able to observe in the past few days, of great importance in dispelling confusion and insecurity; they contribute towards restoring lost faith and calming anguished fears of the recurrence of the terrible events of tragic violence which are still intensely alive in the hearts of all. The declarations of Marshal Stalin and Prime Minister Attlee have already had beneficial results; they have been fortified and consolidated by the categorical assertion made by President Truman in this hall to the effect that there is no danger of war and that the fears which are casting their shadow over the great work of building up the peace must be removed.

The collaboration of the press—the fourth estate of the realm—constitutes a further element of essential importance if political activities and international negotiations are to develop with a minimum of obstruction. Freedom of information and publicity of the proceedings of international conferences are indispensable, in order to avoid any policy which may tend to distort or obscure the truth.

It is also essential, however, to renounce all campaigns tending to exaggerate disagreements between the States, and to insist, on the contrary, upon the presentation of constructive news. In other words, the settlement of disputes and the achievement of positive results call for equal or even greater attention than do the friction and difficulties which still remain, pending some

l'ordre et du droit et le triomphe d'une absurde politique d'agression et d'hégémonie universelle.

Ayons foi dans les hautes destinées de la race humaine. Ne nous laissons pas obséder par l'idée que la guerre est inévitable dans les relations internationales; et sachons recourir aux forces de l'esprit pour combattre, dans toutes les couches sociales, le scepticisme destructeur et toute autre attitude négative. Rappelons-nous qu'il a été possible de surmonter et de vaincre, un à un, tous les obstacles, apparemment insurmontables, qui s'opposaient au triomphe définitif des armées libératrices; soyons assurés que la même détermination et la même force de volonté permettront de régler les différends internationaux, si grands soient-ils, et de résoudre les difficultés présentes et futures.

A cette fin, il sera nécessaire que les hommes d'Etat sachent considérer les intérêts en cause, en toute sérénité, sans passion et sans placer leurs propres intérêts au-dessus de ceux des autres, mais au contraire en subordonnant les uns et les autres aux intérêts supérieurs de la communauté internationale. Il sera nécessaire qu'ils travaillent dans une atmosphère de confiance réciproque et que, dans certaines circonstances, ils tiennent compte davantage du désir librement exprimé de leurs peuples respectifs, afin que les solutions auxquelles on aboutira ainsi bénéficient non seulement de l'appui des Gouvernements et de l'Organisation des Nations Unies, mais aussi du soutien des peuples eux-mêmes.

Sans doute, la parole des chefs d'Etat est d'une grande importance pour dissiper la confusion et l'incertitude; nous avons pu le constater nous-mêmes au cours des journées qui viennent de s'écouler; en effet, cette parole contribue à restaurer la foi perdue et à atténuer la crainte angoissée que puissent se renouveler dans le monde les expériences tragiques de violence qui restent encore si profondément gravées dans le cœur de tous les hommes. Les déclarations du maréchal Staline et du Premier Ministre Attlee ont eu des résultats heureux; elles ont été consolidées et renforcées par les affirmations catégoriques du Président Truman déclarant à cette tribune qu'il n'y a pas de péril de guerre et qu'il faut écarter les craintes qui jettent une ombre sur l'œuvre grandiose de la construction de la paix.

La collaboration de la presse—ce quatrième pouvoir—constitue un autre facteur essentiel pour que les activités politiques et les négociations internationales puissent se dérouler sans grand obstacle. Il est essentiel de maintenir la liberté d'information et la publicité des délibérations des conférences internationales pour éviter toute politique tendant à déformer ou à obscurcir la vérité.

Mais il est également nécessaire d'éviter toute campagne exagérant les désaccords entre les Etats et de développer, au contraire, la diffusion des nouvelles constructives. En d'autres termes, les règlements de différends et les réalisations doivent retenir la même attention ou une attention plus grande encore que les frictions et les difficultés qui subsistent en attendant une tran-

arrangement or procedure appropriate for their settlement. Thus a contribution will be made towards the peaceful and democratic orientation of public opinion; thus it will be possible for the peoples to form a well-founded and exact idea of the situations which may jeopardize international peace and security.

At the same time, we consider it essential that close unity be established between the great Powers, for the San Francisco Charter is undoubtedly based on that *sine qua non* condition. That is not sufficient in itself, however, for the triumph of our efforts towards peace and reconstruction. All nations, large or small, strong or weak, must march together and collaborate with one another, conscious of the role which it behoves them to play according to their means. A contrary course would be tantamount, as I stated on an occasion which for me is a memorable one, to provoking the revival of imperialism, of economic nationalism and of balance of power policies with all their anarchical consequences; to accepting the principle of unilateral action and the imposition of an autocratic will on the sincere wishes for real, spontaneous and effective co-operation of the majority of the peoples; to ensuring the total failure of collective security, which, as its name implies, cannot exist except within a universal organization on the basis of juridical equality; to forgetting the sacrifices of the multitudes who gave their lives for the democratic cause. In a word, such a course would be tantamount to precipitating the division of the world into two camps and the unleashing of passions and of irreconcilable hatreds, which might lead to a new apocalyptic armed conflict thereby completely destroying our civilization and our culture, and drowning in an ocean of blood the ideals of peace and of justice for which mankind is so deeply longing.

Forgive me if I continue to abuse your patience, but I cannot conclude our intervention in the general discussion without dwelling on another factor which is disturbing the smooth working of the United Nations, and is helping to prolong the uneasiness which is felt with regard to the possibilities of success. I wish to refer more precisely to the continued existence of the regime which is subjugating the Spanish people and preventing it, with its admirable legal heritage and its well-known tradition of international solidarity and cooperation, from joining the family of democratic nations.

As indicated by the Secretary-General, Mr. Trygve Lie, the Spanish question has received the attention of various organs of the United Nations, but they have not yet managed to reach a satisfactory solution of a state of affairs which should no longer exist, now that the forces of aggression which created it have been destroyed.

Therefore, our delegation, interpreting the

saction ou un moyen de les résoudre. C'est ainsi que l'on contribuera à l'orientation pacifique et démocratique de l'opinion publique; c'est ainsi que les peuples pourront se faire une opinion fondée et précise sur les situations susceptibles de compromettre la paix et la sécurité internationales.

D'autre part, nous estimons essentielle une étroite union entre les grandes Puissances, car la Charte de San-Francisco est, sans aucun doute, fondée sur cette condition *sine qua non*. Mais cela ne sera pas suffisant pour assurer le succès de nos efforts en vue de la paix et de la reconstruction. Toutes les nations, grandes ou petites, fortes ou faibles, doivent marcher côte à côte et collaborer les unes avec les autres, conscientes du rôle qui leur incombe dans la mesure de leurs possibilités. Une attitude différente équivaudrait, comme je l'ai affirmé en une occasion mémorable pour moi, à provoquer la renaissance de la politique d'impérialisme, de nationalisme économique et d'équilibre des forces, avec toutes les conséquences anarchiques qui en résulteraient; cette attitude aboutirait à consacrer le principe de l'action unilatérale et à étouffer sous des régimes autocratiques les désirs sincères de coopération spontanée, réelle et efficace, de la majorité des peuples; elle aboutirait à la faillite absolue d'une sécurité collective, laquelle, comme son nom l'indique, ne peut exister que dans le cadre d'une organisation universelle et sur la base de l'égalité des droits; elle aboutirait enfin à l'oubli des sacrifices consentis par la foule de ceux qui donnèrent leur vie pour la cause de la démocratie. En un mot, une telle politique tendrait à achever la division du monde en deux parts et à déchaîner des passions et des haines irréductibles, capables de provoquer un nouveau conflit armé apocalyptique, lequel détruirait complètement notre civilisation et notre culture et noierait dans un océan de sang l'idéal de paix et de justice auquel aspire ardemment l'humanité.

Je m'excuse d'abuser un peu de votre patience, mais je ne puis conclure cet exposé que je tenais à faire, dans le cadre de la discussion générale, sans insister sur un autre facteur qui à mon avis trouble le fonctionnement de l'Organisation des Nations Unies et contribue à maintenir la méfiance en ce qui concerne notre réussite. Je désire faire allusion, d'une manière plus précise, à la persistance de ce régime qui tient le peuple espagnol sous le joug et l'empêche d'entrer, avec tout son admirable patrimoine juridique et ses traditions reconnues de solidarité et de coopération internationales, dans la famille des nations démocratiques.

Le cas de l'Espagne, comme l'a signalé le Secrétaire général, M. Trygve Lie, a été évoqué au sein de divers organismes des Nations Unies sans qu'on soit arrivé, jusqu'ici, à régler de façon satisfaisante une situation qui ne devrait plus subsister, maintenant que les forces d'agression qui l'ont fait naître ont été vaincues.

Pour ces motifs, la délégation du Venezuela,

feelings of the people and Government of Venezuela, which, a year ago, took up a definite position internationally with regard to this matter, is of the opinion that the United Nations is under an obligation to find, without delay, a way to prevent this seed of discord from growing into a dangerous neo-totalitarianism capable of threatening the international order which we propose to establish and defend.

Finally, I wish to refer to the so-called veto question. The responsibility of the permanent Members of the Security Council in relation to the exercise of the right of veto is one of the most important which they have incurred *vis-à-vis* the other United Nations, for by reason of circumstances and of their special position, they have been granted, in order to defend the peace and to support our Organization, a privilege which is scarcely compatible with the principle of the sovereign equality of all nations. The responsibility of the permanent members of the Security Council is all the greater since no change can be made in the Charter without a favourable vote on their part. That being so, and in view of the manner in which the Article embodying the right of veto has been applied, the alternative facing the permanent members is obvious. If they are not willing to give up that privilege because they consider that present conditions do not allow of such a step, they are under an inescapable moral obligation to reach agreement among themselves to determine the exact scope of the right of veto and obviate any abuse of its application.

For that reason the delegation of Venezuela, being convinced of the sense of duty and the sincerity of the permanent Members of the Security Council, urgently appeals to them, pending the amendment of the United Nations Charter, to take the initiative, as holders of that privilege, in formulating in a Protocol which might be called the Protocol of Flushing, the necessary rules for limiting the use of the right of veto, in the certainty that by taking this course they will render an incalculable service to the cause of peace.

The PRESIDENT (*translated from French*): I call upon Mr. Noel-Baker, representative of the United Kingdom.

Mr. NOEL-BAKER (United Kingdom): In his great pronouncement here the other day, President Truman used the following words: "The United States will support the United Nations with all the resources that we possess". I begin by saying to-day, in my Government's name, "The United Kingdom will support the United Nations with all the resources that we possess". I think it salutary and timely that such pledges should be given now. Contrary to popular belief, they were not given in 1920. The support of Governments for the United Nations far exceeds what was given to the League of Nations when it was first set up. I think it salutary also that the peoples should

interprétant les sentiments du peuple et du Gouvernement du Venezuela qui, depuis un an, ont pris à cet égard une position internationale définie, considère que les Nations Unies ont l'obligation de trouver le plus tôt possible un moyen d'empêcher ce germe de discord de donner naissance à un néo-totalitarisme dangereux, susceptible de menacer l'ordre international que nous avons l'intention d'établir et de défendre.

Enfin, je voudrais faire allusion à la question dite du veto. La responsabilité des membres permanents du Conseil de sécurité, en ce qui concerne l'exercice du droit de veto, est une des plus graves qu'ils aient assumées à l'égard des autres Nations Unies. En raison des circonstances et de la situation particulière de ces membres, on leur a, en effet, reconnu, dans le but de défendre la paix et de renforcer l'Organisation des Nations Unies, un privilège peu compatible, semble-t-il, avec le principe de l'égalité souveraine de toutes les nations. La responsabilité des membres permanents du Conseil de sécurité est d'autant plus grande qu'aucune modification ne peut être apportée à la Charte sans leur vote favorable. De ce fait, et à la lumière de l'expérience qui a été déjà faite de l'application de l'article comprenant le droit de veto, l'alternative qui s'offre à ces membres permanents est évidente. S'ils ne sont pas disposés à renoncer à ce privilège, parce qu'ils considèrent que les conditions actuelles ne le permettent pas, ils ont l'obligation morale inéluctable d'arriver entre eux à un accord pour déterminer la portée exacte du droit de veto et éviter des abus dans son exercice.

Pour ces motifs, la délégation du Venezuela, convaincue que les membres permanents du Conseil de sécurité sont sincères et qu'ils ont le sentiment du devoir, leur adresse un pressant appel afin que, en attendant que l'on puisse procéder à la réforme de la Charte des Nations Unies, ils prennent, comme titulaires de ce privilège, l'initiative de formuler, en un protocole qu'on pourrait appeler le Protocole de Flushing, les règles nécessaires pour limiter l'exercice du droit de veto; ils peuvent être assurés qu'en agissant ainsi, ils rendraient à la cause de la paix un service immense.

Le PRÉSIDENT: Je donne la parole à M. Noel-Baker, représentant du Royaume-Uni.

M. NOEL-BAKER (Royaume-Uni) (*traduit de l'anglais*): Au cours de la déclaration d'un caractère si noble qu'il est venu, l'autre jour, prononcer ici, le Président Truman s'est ainsi exprimé: "Les Etats-Unis apporteront aux Nations Unies l'appui de toutes les ressources dont ils disposent." Je commencerai aujourd'hui mon exposé en déclarant au nom de mon Gouvernement: "Le Royaume-Uni apportera à l'Organisation des Nations Unies l'appui de toutes les ressources dont il dispose." J'estime qu'il est à la fois opportun et salutaire que de telles assurances soient données en ce moment. En 1920, contrairement à ce que l'on croit généralement, de tels engagements n'avaient pas été pris. L'appui

know that that is true, for it is the most important single fact in world affairs.

In this debate it is our task to review, for our Governments, and for our peoples, the work accomplished by our United Nations institutions since we broke up in London eight months ago. Every year in the Assembly we shall attempt this task. Every year it will be important. But very seldom will it be more important than it is today. For nothing is harder now than to see our work in true perspective.

Since February last, the minds of Governments and peoples have been given to the Conferences which have been held in Paris. The work of those Conferences has been of urgent importance to the world. But, as my Prime Minister said in the House of Commons two days ago, even the biggest questions there debated are really "very small issues compared with the major issue that confronts the world—the major task of building peace on sure foundations".

I lived through the Peace Conference in Paris after the first World War; fresh from the battles of that fearful conflict, I was constantly amazed how passion blinded Governments to the true interests of their nations; how, for a tiny irredentum, the friendship of neighbouring peoples would be lost, and the hope of peace imperilled.

The population of Trieste is much less than half a million; less than one per cent of the two peoples who claim it for their own. Even for that half-million, the vital thing is not where the frontier may be drawn, but the kind of life which they will lead in years to come. For the other ninety-nine per cent of the two nations, is it not plain beyond dispute that their overwhelming interest lies in a solution that brings peace and justice? It is perhaps symbolic that, in respect of Trieste, it was decided that the only way to carry out that aim was to use the authority and the institutions of the United Nations. For our task here is precisely to promote the common interests both of the one per cent, and of the ninety-nine per cent of the nations of mankind; starting from the principle, enshrined in every Article of the Charter, that peace and economic progress are indivisible, to free them, by joint international action, from poverty and militarism, and ignorance, and hunger and disease.

Those are the tasks with which in future our diplomacy must be concerned; that is what we mean when we say that the United Nations

que les Gouvernements accordent à l'Organisation des Nations Unies dépasse de très loin celui consenti à la Société des Nations lors de sa fondation. Il est bon que les peuples sachent qu'il en est ainsi, car, dans les affaires mondiales, aucun autre fait n'a en soi une aussi grande portée.

Il nous appartient, au cours du présent débat, d'examiner, pour nos Gouvernements et pour nos peuples, l'œuvre accomplie par les organismes des Nations Unies, durant les huit derniers mois qui se sont écoulés depuis la fin de nos travaux de Londres. Chaque année, l'Assemblée générale procédera à un tel examen. Chaque année, cet examen sera important, mais rarement plus qu'aujourd'hui, car rien n'est plus malaisé en ce moment que de voir l'œuvre accomplie dans sa vraie perspective.

Depuis février, les Conférences qui se sont tenues à Paris ont absorbé l'attention des Gouvernements et des peuples. Les travaux de ces conférences présentaient pour le monde une importance immédiate. Mais, comme l'a déclaré il y a deux jours, à la Chambre des Communes, le Premier Ministre de mon pays, les plus importantes parmi les questions discutées dans cette assemblée sont, en vérité, "des questions d'importance mineure par rapport au problème essentiel que le monde doit résoudre, celui d'établir les bases d'une paix durable".

J'assistais à la Conférence de la Paix, à Paris, après la première guerre mondiale; au sortir des combats de cette terrible guerre, je ne cessais de m'étonner en voyant comment les passions aveuglaient les Gouvernements au point de leur cacher les intérêts véritables des pays qu'ils représentaient, et comment, pour le plus petit irrédentisme, on sacrifiait l'amitié de peuples voisins et l'on compromettait les chances de paix.

Il y a à Trieste bien moins d'un demi-million d'habitants, soit moins de un pour cent de la population des deux nations qui revendiquent cette cité. Même pour ce demi-million d'habitants, le problème vital n'est pas celui du tracé de la frontière, mais celui du genre de vie qu'ils mèneront dans les années à venir. Et n'est-il pas incontestable que, pour le reste des habitants, soit quatre-vingt-dix-neuf pour cent dans les deux pays, l'intérêt majeur est que l'on trouve une solution apportant la paix et la justice? Il est dans doute symbolique que, dans le cas de Trieste, il ait été décidé que la seule façon d'arriver à ce but était d'avoir recours à l'autorité et aux organismes des Nations Unies. Notre tâche ici est précisément de servir les intérêts communs aussi bien au "un pour cent" qu'aux "quatre-vingt-dix-neuf pour cent" de toutes les nations du monde; partant du principe qui inspire chacun des Articles de la Charte, à savoir que la paix et le progrès économique sont inséparables, nous devons en effet, par une action internationale combinée, les libérer de la misère et du militarisme, de l'ignorance, de la famine et de la maladie.

Telles sont les tâches qui s'offrent à notre diplomatie, pour l'avenir; c'est ce que nous entendons lorsque nous déclarons que les Nations

must be the overriding factor in foreign affairs. Ten years from now, these tasks will look much more important than they seem today. I believe that the beginnings we have made will seem more important, too.

What have we done, since we first met in London on 10 January? At that first part of the first session of the General Assembly, we completed what, in speaking of national parliaments, we call our constituent work. It is not easy work, as more than one of our nations has discovered in recent times. Senator Vandenberg is ardent by temperament, but he is not sentimental. He told the Senate that our constituent work was a "phenomenal success". Since then the International Court of Justice has come to life; two of our Councils have taken shape; despite unheard of difficulties the Secretary-General has built up a staff. We have begun to learn how these new institutions should be used, to create the procedure, the customs, the technique, which will make them work. Above all, we have settled, for good and all, that they shall work in public; because, as my Prime Minister said in the Assembly eight months ago: "Public debate is the foundation of democracy and a sure guarantee of liberty and justice against oppression."

But is that all we have done? Built up institutions, spent the money in the budget, engaged some international bureaucrats to pester the national bureaucrats we have at home? Has the United Nations not helped at all to solve the urgent practical problems of the post-war world?

The Security Council? I quote my colleague, Sir Alexander Cadogan, who has been at every meeting since the start: "If the Security Council had not been in existence", he said in *Free World* the other day, "the situation in Iran might be much blacker". "Some people", he said, "might well believe that if the Council had not dealt with the Syrian and Lebanese complaints, British and French troops might still be in the Levant". "An ultimatum in the past", he said, "has normally ended in threats of reprisals or armed action. The United States' protest to Yugoslavia about the shooting down of aircraft ended with the threat of bringing the matter to the Security Council". Yes, there is something on the credit side, even there.

The Economic and Social Council? A concrete plan for refugees; a plan to end war restrictions on international travel; the Commissions required to plan for full employment; new organs, already at work, by which the pressing

Unies doivent constituer le facteur dominant dans les affaires internationales. Dans dix ans, ces tâches paraîtront beaucoup plus importantes qu'elles ne le semblent aujourd'hui. Je suis persuadé que les débuts de notre œuvre paraîtront également plus importants.

Qu'avons-nous fait depuis notre première réunion à Londres le 10 janvier? Au cours de cette première partie de la première session de l'Assemblée générale, nous avons accompli ce que, pour reprendre les termes employés pour les parlements, nous appellerons notre œuvre constituante. Ce n'est pas là travail facile, comme s'en sont aperçu récemment plusieurs de nos pays. Le sénateur Vandenberg a un caractère enthousiaste, mais non sentimental. Il a déclaré au Sénat que nous avons, par notre œuvre constituante, remporté "un succès phénoménal". Depuis lors, la Cour internationale de Justice a été créée; deux de nos Conseils ont été institués; en dépit de difficultés inouïes, le Secrétaire général a organisé le personnel du Secrétariat. Nous avons commencé à apprendre à utiliser ces nouvelles institutions, à créer la procédure, la coutume et la technique qui en feront des instruments efficaces. Avant tout, nous avons décidé, une fois pour toutes, que les débats seront publics; comme l'a dit, en effet, il y a huit mois, le Premier Ministre de mon pays s'adressant à cette Assemblée, "La publicité des discussions est le fondement de la démocratie, une sûre garantie de la liberté et de la justice, une protection contre l'oppression."

Mais est-ce là tout ce que nous avons fait? Nous sommes-nous bornés à créer des organismes, à dépenser l'argent du budget, à engager des bureaucrates internationaux chargés de tracer les bureaucrates nationaux que nous avons dans nos pays? L'Organisation des Nations Unies n'a-t-elle en rien contribué à résoudre les problèmes pratiques qui se posent de toute urgence dans le monde d'après-guerre?

Parlons du Conseil de sécurité; je citerai ici mon collègue, Sir Alexander Cadogan, qui, depuis le début, a assisté à toutes les séances. Il disait l'autre jour, dans un article de *Free World*: "Si le Conseil de sécurité n'existait pas, la situation en Iran pourrait être beaucoup plus sombre." Il ajoutait: "Certains ont toutes raisons de croire que si le Conseil n'était pas intervenu sur la plainte de la Syrie et du Liban, les troupes britanniques et françaises seraient peut-être encore dans le Proche-Orient." "Autrefois, déclare encore Sir Alexander Cadogan, un ultimatum se terminait ordinairement par des menaces de représailles ou d'intervention militaire; or, la protestation élevée par les Etats-Unis auprès de la Yougoslavie, lorsqu'un avion fut abattu par la D.C.A., n'alla pas plus loin qu'une menace de saisir de la question le Conseil de sécurité." Oui, nous pouvons le dire: là aussi, il y a quelque chose à notre crédit.

Si nous en venons au Conseil économique et social, nous constatons que l'œuvre accomplie au cours des huit mois écoulés comporte notamment: un programme concret en faveur des réfugiés; un projet d'abolition des restrictions que

post-war evil of illicit trade in drugs can now be checked; a Commission, with a mandate, which I trust the Assembly will confirm, to draw up what President Truman first called an International Bill of Human Rights; a report on the economic needs of devastated Europe, to be followed by others for Asia and the East, and on the action which must follow that of UNRRA, that is a part of the eight months' record of our Second Council.

UNRRA itself—the first and indispensable agent of the United Nations? Untrue and bitter things have been said of UNRRA. I assert that UNRRA has been a superb and an astonishing success. It has saved whole nations from starvation; it has saved the world from epidemics and civil wars. It has done more than that. It has proved that international institutions, even on the most intricate operating tasks, can be made to work. And this Assembly has played its part. Do you remember Mr. Sol Blum's resolution and the UNRRA Committee we set up? The resolution had thirty lines; it brought UNRRA something like thirty million pounds—four million dollars a line.

Do you remember our other resolution, about food supplies? It was this Assembly which first warned the world that there might be famine in many countries before the harvest of 1946. We started a great international debate. It moved the Governments to action. Millions of tons of food were saved by new policies, both in the hungry countries and elsewhere. This great and generous country made a stupendous effort—more tons of cereals were shipped per week than had ever happened in history before. Food in great quantities was diverted to the places where it was most urgently required; the threat of death by famine to many millions was removed.

While these emergency campaigns were going on, plans for long-term reconstruction and co-operation have been matured. The International Bank of Reconstruction and the International Monetary Fund, have been set up; we have the right to hope that, in the early future, the Bank may make its first reconstruction loans.

The Food and Agriculture Organization is working. What a magnificent purpose, what limitless perspectives, it has in view! In New Zealand, out of every thousand male babies that are born, only fifty-three, one in twenty, die in their first year. In parts of Asia, the number is four hundred and ninety, nearly one in two, who

la guerre a apportées aux voyages internationaux; la formation de commissions chargées d'établir un programme de plein employment; la création d'organismes nouveaux qui s'attachent déjà à mettre fin à ce danger pressant que constitue dans l'après-guerre le trafic illicite des stupéfiants; l'institution d'une commission ayant pour mandat—et j'espère fermement que l'Assemblée le lui confirmera—de rédiger ce que le Président Truman a, pour la première fois, désigné sous le nom de Déclaration internationale des droits de l'homme; un rapport sur les besoins économiques de l'Europe dévastée, que suivront d'autres rapports pour l'Asie et l'Orient, et aussi sur l'action qui devra succéder à celle de l'UNRRA.

L'UNRRA: ce fut le premier organe d'exécution, l'organe indispensable des Nations Unies. On a adressé à l'UNRRA des critiques dures et injustes. J'affirme que l'UNRRA a remporté un succès magnifique et étonnant. Elle a sauvé des nations entières de la famine, elle a sauvé le monde des épidémies et des guerres civiles; elle a fait plus encore: elle a donné la preuve qu'un organisme international peut fonctionner—si complexe que soit sa tâche. Notre Assemblée, elle aussi, a joué son rôle. Vous rappelez-vous la résolution de M. Sol Bloom, et le Comité de l'UNRRA que nous avons établi? Cette résolution ne comportait que trente lignes; elle a rapporté à l'UNRRA quelque trente millions de livres sterling, soit quatre millions de dollars par ligne.

Vous rappelez-vous l'autre résolution que nous avons prise au sujet des approvisionnements en vivres? C'est cette Assemblée qui, la première, a averti le monde de la possibilité d'une famine en de nombreux pays avant la récolte de 1946. Nous avons amorcé un grand débat international; cela a incité les Gouvernements à agir. Des programmes nouveaux ont permis d'économiser des millions de tonnes de vivres, à la fois dans les pays affamés et dans les autres. Ce grand pays généreux que sont les Etats-Unis a fourni un effort stupéfiant—le tonnage des céréales expédié chaque semaine a dépassé le maximum enregistré jusqu'alors dans l'histoire. Les vivres ont été dirigés en grande quantité vers les lieux où ils étaient nécessaires d'urgence et la famine a cessé d'exercer sur des millions d'hommes sa menace mortelle.

Nous avons pu ainsi parer aux besoins immédiats et, en même temps, nous mettons sur pied des plans à longue échéance pour assurer la reconstruction et la coopération internationale. La Banque internationale pour la reconstruction et la mise en valeur et le Fonds monétaire international ont été institués; et nous avons le droit d'espérer que la banque va bientôt être en mesure de consentir ses premiers prêts pour la reconstruction.

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture est en marche, et vers quelles perspectives, vers quel but magnifique! Car si, en Nouvelle-Zélande, le taux de décès des enfants mâles dans leur première année est de cinquante-trois pour mille, soit un sur vingt, ce taux atteint, dans certaines régions de l'Asie, quatre

die. Their mothers eat so little that they have not the strength to keep their babes alive. The Food and Agriculture Organization decided last month, in Copenhagen, to try and end the paradox of hunger in the midst of plenty; of burning wheat in locomotives while men and women starve. Next week a Committee meets to prepare a concrete plan. Who can say that that Committee may not be a milestone in human history?

Public health. Soon our Organization will be at work.

Atomic energy—I will come back to that; made by the Committee on international control, but no record in these eight months can leave out the plan—the revolutionary plan—put forward by the United States and the solid progress made by the Committees on international control.

Of course, all this, in all domains, is barely the beginning of our work. But already we have accomplished something. We have shown that the Charter and its institutions can be made to yield results. My Government hopes that this Assembly will give a new impulse to the work which we have begun. We want to put the power and the faith of the Assembly behind the Councils, and the Commissions, and behind every member of the Secretariat, whatever the duties he performs. We hope the Assembly will make it plain that, while we want efficiency in all things, the want of money shall not impede the work. Our total budget for the coming year, shared by all of us, is less than half what it cost my country for a single day of war.

We want, on the basis of the decisions already made, finally to settle how our permanent headquarters shall be planned, designed and built. We should like also to make progress about the regional centres which we shall need in other continents, and not least in Europe.

We want in this Assembly to approve the Trusteeship agreements that will be presented, and to bring the Trusteeship Council into being before we separate. We have faith in the trusteeship system; we want to make it, not a static thing of restrictions and controls, but a dynamic force to help us to eliminate whatever evil may remain of the predatory imperialism of the past.

We want to admit new Members of the United Nations—more new Members than the Security Council has as yet proposed. We want to secure, while the Assembly is still sitting, the twenty-two adhesions to the Health Convention that will bring that organization into legal life.

cent quatre-vingt-dix sur mille, soit près de un sur deux. Les mères sont si peu nourries qu'elles n'ont pas la force d'alimenter leurs nouveau-nés. L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture a décidé le mois dernier, à Copenhague, de mettre tout en œuvre pour supprimer le paradoxe de la famine au milieu de l'abondance, le paradoxe qui consiste à brûler le blé dans les locomotives, tandis que meurent de faim des hommes et des femmes. La semaine prochaine, un Comité va se réunir pour préparer un plan concret. On peut supposer que la réunion de ce Comité marquera une étape importante dans l'histoire humaine.

En ce qui concerne la santé publique, notre Organisation va se mettre à l'œuvre bientôt.

Quant à l'énergie atomique, je reviendrai sur ce sujet; mais l'histoire de ces huit mois ne saurait passer sous silence ni le projet véritablement révolutionnaire présenté par les Etats-Unis, ni les progrès sensibles réalisés par les Comités dans le domaine du contrôle international.

Bien entendu, ce n'est là dans tous les domaines qu'un commencement, le commencement de notre travail; mais nous avons déjà fait quelque chose. Nous avons démontré que l'on pouvait obtenir des résultats tangibles de la Charte et de ses institutions. Mon Gouvernement espère que cette Assemblée saura donner une impulsion nouvelle au travail que nous avons commencé. Nous voulons que l'Assemblée apporte aux Conseils, aux Commissions et à chaque membre du Secrétariat, quelle que soit sa fonction, l'élan de sa foi et le poids de son autorité. Nous espérons que l'Assemblée saura signifier clairement que tout en insistant sur la nécessité du travail efficace dans tous les domaines, nous ne saurions laisser le manque d'argent entraver nos travaux. Notre budget total pour l'an prochain, qui est réparti sur nous tous, est inférieur à la moitié des dépenses encourues par mon pays pour une seule journée de guerre.

Nous voulons, sur la base des décisions déjà prises, établir définitivement la manière dont sera conçue et réalisée l'édification de notre siège permanent. Nous voudrions également hâter la solution du problème des centres régionaux qu'il nous faudra établir dans les autres continents, notamment en Europe.

Nous voulons que cette Assemblée approuve les accords de tutelle qui lui seront présentés et **qu'avant la fin de nos travaux elle mette sur pied le Conseil de tutelle**. Nous mettons notre espoir dans le régime de tutelle; nous voulons en faire, non pas un instrument statique de contrainte et de contrôle, mais une force dynamique qui nous aide à faire disparaître tout le mal qui pourrait subsister du vieil impérialisme de rapine.

Nous voulons admettre de nouveaux Membres parmi les Nations Unies; plus de nouveaux Membres que n'en a proposés jusqu'à présent le Conseil de sécurité. Nous voulons, avant la fin de cette session, nous assurer que la convention de la santé recevra les vingt-deux adhésions requises pour que cette organisation ait une existence légale.

We want to draw up the final Convention on refugees, and get it signed. We want to establish, and establish quickly, the expert Committee which will assess the post-UNRRA relief requirements of countries which are still genuinely in need. We want to set up the International Children's Fund which the UNRRA Council has proposed. We would like, if we could get agreement, to authorise the Economic and Social Council to set up an Economic Commission for Europe, on the lines which the Sub-Committee on devastated areas has proposed.

We want to endorse the agreements with the specialised agencies which the Economic and Social Council has proposed. But we shall want also progressively to weld those bodies into a single system of United Nations institutions. That will save us money—perhaps a lot; more important, it will promote efficiency in a dozen ways. And my Government remains convinced that the most important single factor is to place the headquarters of these bodies in the new international United Nations centre which we are going to build.

But there are other tasks, less pleasant, but not less urgent, which we must face.

The first is to declare again the basic principle of international economic interdependence, on which so much of the Charter has been based. **We have set up a great system of international economic institutions to concert a long term policy of co-operation.** Ever since the Atlantic Charter, every Member of the United Nations has agreed that a great increase in international trade, that help by long-term international loans, that the co-ordination of national economic policies, are required, if we are to free mankind from want. We are bound by Articles 55 and 56 of the Charter which are reprinted in the report. Surely we are no longer free to say—as has been said in recent months—that national economic independence is the first essential; that the International Bank will mean the exploitation of those to whom it lends; that our real purpose is to make the bondholders the rulers of the world. To say such things is to challenge the very foundations of the programme on which hitherto we have all agreed. We have agreed, by the Charter, that our common welfare is the test by which economic policy must be tried. We have agreed, by the Charter, that countries with differing economic systems can act together to this end. Our job now is to make this great new system work.

Nous voulons que soit rédigé et adopté le texte définitif de la convention sur les réfugiés. Nous voulons mettre sur pied sans retard le Comité d'experts chargé d'évaluer quels seront, après la dissolution de l'UNRRA, les secours nécessaires aux pays qui sont encore réellement dans le besoin. Nous voulons instituer le fonds international de l'enfance proposé par le Conseil de l'UNRRA. Nous voudrions aussi, avec l'accord des autres membres, autoriser le Conseil économique et social à instituer une Commission économique pour l'Europe, sur les bases proposées par la Sous-Commission des régions dévastées.

Le Conseil économique et social a proposé des accords à conclure avec les institutions spécialisées; nous désirons les voir approuvés. Mais nous voulons aussi fondre progressivement ces institutions en un système unique d'organismes des Nations Unies. Cela nous permettra de réaliser des économies peut-être considérables; et, ce qui est plus important, cela permettra d'améliorer, de bien des façons, le rendement de notre travail. Mon Gouvernement demeure convaincu que le moyen le plus efficace d'atteindre ce but est de grouper les sièges de ces différents organismes dans le nouveau centre international des Nations Unies que nous allons édifier.

D'autres tâches, moins agréables, mais non moins urgentes, s'imposent à nous.

La première consiste à réaffirmer ce principe fondamental de l'interdépendance économique des nations qui a constitué la base même de la plus grande partie de la Charte. Nous avons organisé un vaste réseau d'organismes économiques internationaux en vue d'établir à long terme un programme de coopération. Depuis la Charte de l'Atlantique, tous les Membres des Nations Unies sont d'accord que le développement du commerce international, la coordination des politiques économiques nationales, l'aide apportée par les prêts internationaux à long terme, sont indispensables, si nous voulons libérer l'humanité de la misère. Nous sommes liés par les Articles 55 et 56 de la Charte, qui sont reproduits dans le rapport. Tout le monde reconnaîtra qu'il n'est plus possible de dire, comme on l'a fait récemment, que l'indépendance économique est l'élément essentiel et primordial de l'indépendance d'une nation; que la création de la Banque internationale entraînera l'exploitation de ceux auxquels elle accordera des prêts, et que notre vrai dessein est de faire gouverner le monde par les actionnaires de la Banque. Des assertions de ce genre mettent en doute le principe même du programme que nous avons admis jusqu'ici d'un commun accord. En établissant la Charte, nous avons tous reconnu que la pierre de touche de la politique économique est notre bien-être commun. Nous avons tous reconnu que des pays appliquant des systèmes économiques différents peuvent coopérer en vue d'obtenir ce bien-être. Notre tâche, à l'heure actuelle, est donc d'assurer le fonctionnement, dans le domaine pratique, de cet imposant système nouvellement créé.

Our second urgent task is to throw the searchlight of our collective wisdom on the recent working of the Security Council; to ask ourselves what is really happening in that important body; to enquire whether any of us can be content, whether it serves anybody's interest that things should go on as they are going today?

Let me say at once that my Government does not think it wise to attempt, at this first Assembly, to amend our Charter. Whatever changes any of us would like to see, surely we agree that that course must be premature. We must try, first, to work the Charter, if only to discover, by experience, what is really wrong. But if it is not useful to discuss amendment, it is useful to discuss why there is already such widespread anxiety about the Council, why already there are such insistent demands that amendments shall be made. The Assembly cannot shirk this duty by appealing to the permanent members of the Council to mend their habits, to show more mutual trust, to avoid indulging in mere propaganda and, in general, to agree. That no doubt is admirable, but it does not carry us much further towards a real result.

I welcome much that the Secretary-General said on this theme in his report. But, if I may say so with respect, he used some phrases which may be misunderstood. "The United Nations" he said, "was not equipped to act as a referee between the great Powers". But if they have genuine and serious disputes which they fail to settle by bilateral negotiations, where should they discuss them, if not in the Council? Can it be suggested that they should seek agreement outside the Council, as a separate and supreme directorate of their own? My Government would absolutely refuse any such idea. It would be in flagrant violation of the Charter.

The members of the Council do not represent their own Governments alone; all of them, permanent or elected, represent the whole Assembly too. The Charter is quite explicit. Under Article 24, the Members of the United Nations "confer on the Security Council primary responsibility for the maintenance of international peace", and agree that "in carrying out its duties under this responsibility the Security Council acts on their behalf". It acts, not as eleven separate individuals, each responsible to himself alone; it acts as a corporate body, collectively responsible to the full Assembly. Nor is that all. In the second paragraph of Article 24, it is laid down that "the Council shall act"—no option is allowed—"in accordance with the Purposes and Principles of the United Nations". These Purposes and Principles are

La seconde tâche urgente qui s'offre à nous est, en mettant en commun nos lumières, d'examiner, avec toute la sagesse nécessaire, la marche des travaux du Conseil de sécurité; de nous enquerir sur ce qui se passe réellement au sein de cet important organisme; de nous demander si l'un quelconque d'entre nous peut être satisfait, s'il est de l'intérêt de qui que ce soit que les choses continuent comme elles vont aujourd'hui.

Je tiens à dire tout de suite que, de l'avis du Gouvernement du Royaume-Uni, il n'est pas prudent, à cette première Assemblée, d'envisager des amendements à la Charte. Quelques modifications que l'un d'entre nous puisse souhaiter, nous reconnaissons tous qu'il serait prématuré de le faire. Nous devons d'abord essayer d'appliquer la Charte, ne fût-ce que pour en découvrir les défauts par l'expérience. Mais, si l'on ne peut utilement envisager une revision, il est utile d'examiner les raisons de l'inquiétude que tout le monde ressent actuellement au sujet du Conseil et des demandes d'amendements déjà présentées avec tant d'insistance. L'Assemblée ne saurait se dérober à ce devoir en se contentant de prier les membres permanents du Conseil de changer leur manière de faire, de faire preuve d'une plus grande confiance les uns à l'égard des autres, d'éviter des débats destinés uniquement à la propagande, bref de s'entendre. Cette méthode sans doute est admirable, mais ne nous fait pas accomplir de réels progrès.

J'accueille avec plaisir ce que, dans son rapport, le Secrétaire général a dit sur ce sujet. Mais si je peux me permettre de la faire remarquer, il a employé certaines expressions qui peuvent prêter à malentendu. "L'Organisation des Nations Unies", a-t-il dit, "n'a pas reçu pouvoir pour servir d'arbitre entre les grandes Puissances." Mais si les grandes Puissances ont des différends authentiques et graves, si elles ne peuvent les régler au moyen de négociations bilatérales, où pourraient-elles en discuter sinon au Conseil? Peut-on suggérer qu'elles recherchent un accord en dehors du Conseil, en formant à part, et à elles seules, un directoire suprême? Le Gouvernement du Royaume-Uni serait absolument opposé à une conception de ce genre. Ce serait une violation flagrante de la Charte.

Les membres du Conseil ne représentent pas seulement leur Gouvernement. Tous, qu'ils soient permanents ou élus, représentent également l'Assemblée tout entière. La Charte est très explicite sur ce point. Aux termes de l'Article 24, les Membres des Nations Unies "confèrent au Conseil de sécurité la responsabilité principale du maintien de la paix" et reconnaissent que, "en s'acquittant des devoirs que lui impose cette responsabilité, le Conseil de sécurité agit en leur nom". Ses actes ne sont pas, ceux de onze membres pris en tant que simples particuliers, chacun d'entre eux n'étant comptable de ses actes qu'à lui-même; ses actes sont ceux d'un corps constitué, collectivement responsable devant l'Assemblée tout entière. Et ce n'est pas tout. Dans le deuxième paragraphe de l'Article 24, il est spécifié que "le Conseil de

set forth in Chapter I; they include the precise and vital pledges of Article 2.

Members of the Council are not free to do just what they please; they must fulfill the obligations which their membership involves; and they have another duty which the spirit of the Charter quite evidently implies. They must seek with all their power to reconcile their views. In practice this must mean two things. If a permanent member of the Council has a difference with another permanent, or, indeed, a non-permanent, member, it should seek the views of this other member before it places the question on the agenda for debate. No sensible man ever goes to court before trying at least to seek agreement before he goes.

Second, the search for common ground must involve a little give and take. One permanent member who holds a certain view can hardly invoke the principle of unanimity to demand that four others who take a different view shall conform to his.

What I have said, I think, conforms with the spirit of Article 33, by which the Council acts. It is only when Members of the United Nations have tried and have failed to reach agreement that they should seek the help of the General Assembly or of the Security Council. I regret to say that too often that practice has not been followed up to the present. Without warning or prior consultation, items have been placed on the agenda of the Council and an acrimonious debate has ended in a vote. As a result, as our Mexican colleague said yesterday, the hope of friendly compromise recedes.

But apart from this there has been what I would call, with all respect, a reckless use of the veto when it comes to voting in the Council. Consider what happened in a recent case. The Ukrainian representative charged the Greeks and British with fomenting warlike incidents in the Balkans; he alleged that Greece was a menace to world peace. He laid his case before the Council; by nine votes to two the Council's verdict was in favour of Britain and Greece. But that verdict could not formally be recorded—the representative of the Union of Soviet Socialist Republics imposed a veto. So far no real harm was done; the vote of nine to two cleared Greece and Britain with all impartial people throughout the world.

But what followed then? Some Members of the Council felt that the situation on the northern frontiers of Greece was really dangerous; they felt that an explosion might occur, that the Council ought to investigate the facts. They

sécurité agit”—et c'est là une obligation—“conformément aux buts et principes des Nations Unies”. Ces buts et principes sont énoncés au Chapitre I; ils comprennent notamment les engagements précis et essentiels de l'Article 2.

Les membres du Conseil ne sont pas libres de faire uniquement ce qui leur plaît; ils doivent remplir les obligations auxquels les lie leur qualité de membre; ils ont un autre devoir que l'esprit de la Charte leur dicte manifestement. Ils doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour tâcher de concilier leurs vues. Pratiquement, ceci implique deux choses. Si un membre permanent du Conseil a un différend avec un autre membre permanent ou même non permanent, il devrait, avant de porter la question devant le Conseil de sécurité pour qu'elle y soit débattue, s'efforcer de comprendre le point de vue de cet autre membre. Il n'est pas d'homme sensé qui aille en justice avant d'avoir au moins recherché un accord.

Deuxièmement, la recherche d'un terrain d'entente doit entraîner quelques concessions mutuelles. Un membre permanent qui professe une certaine opinion ne peut guère invoquer le principe de l'unanimité pour exiger des quatre autres membres, ayant des opinions différentes, qu'ils se conforment à la sienne.

Ce que je viens de dire est conforme, il me semble, à l'esprit de l'Article 33, dont les termes règlent les actes du Conseil. C'est seulement lorsque des Membres de l'Organisation des Nations Unies ont essayé d'aboutir à un accord et n'ont pas réussi, qu'ils doivent rechercher l'aide de l'Assemblée générale ou du Conseil de sécurité. Et je regrette que, trop souvent, dans le passé, cette méthode n'ait pas été suivie. Des questions ont été portées devant le Conseil sans préavis et sans consultation préalable et on a procédé à un scrutin à la suite de débats acrimonieux. Le résultat en est, comme le disait hier notre collègue le représentant du Mexique, que l'espoir d'un compromis à l'amiable s'éloigne.

Mais il y a eu en outre, lorsqu'il s'est agi de voter au Conseil, ce que je me permets d'appeler l'usage irréflecti du droit de veto. Réfléchissez à ce qui s'est passé dans un cas récent. Le représentant de l'Ukraine a accusé la Grèce et la Grande-Bretagne de fomentier dans les Balkans des incidents qui tiennent de la guerre; il a prétendu que la Grèce constituait une menace pour la paix du monde. Il a porté le cas devant le Conseil; par neuf voix contre deux, le verdict du Conseil fut en faveur de la Grande-Bretagne et de la Grèce. Cependant, cette décision n'a pas pu être formellement enregistrée parce qu'un membre du Conseil de sécurité—l'Union des Républiques socialistes soviétiques—a opposé son veto. Jusque là, le mal n'est pas grand. Le vote de neuf voix contre deux a innocenté la Grèce et la Grande-Bretagne auprès de tous les gens impartiaux dans le monde entier.

Mais quelle a été la suite de l'affaire? Certains membres du Conseil avaient le sentiment que la situation à la frontière du nord de la Grèce présentait un réel danger; ils sentaient qu'une explosion pouvait se produire et qu'il

proposed, therefore, to send a Commission of Enquiry to the spot, to find out, on both sides of the frontier, what was going on. And what happened? Again the Union of Soviet Socialist Republics imposed a veto, vetoed an enquiry into charges which it itself had made. Again, the Council's will was frustrated by a single voice. Consider the principle which this involved. How can the Council carry out the principles of Article 2, how can it seek to prevent breaches of the peace, how can it fulfill its task of settling international disputes in such a way that security and justice are not endangered, if it cannot even make its own enquiries on the spot?

All experience, over many years, has shown that this matter of free and impartial international enquiry is vital. A tribunal that cannot do that will be quite useless as an instrument for settling disputes. Is that really what our Soviet colleagues want? We always understood that, in their opinion, the Security Council should play a most important part. But, very soon, if this goes on, it will play no part at all. Who would take a genuine dispute before the Council, if it were likely to be dealt with as in the Greek affair? In the view of my Government, this is a grave issue, in which the rights of every Member of this Assembly are involved. We cannot amend the Charter; but there are other things which we can do. We can agree on new and wiser interpretations of disputed points; we can facilitate the Council's action by improvements in its rules of procedure; we can bring a new spirit to the Council's work—as Mr. Gromyko said in London, we can build a sound and creative atmosphere capable of securing the attainment of positive results.

And we can give the Council some constructive work to do. Under the Charter, it is the Council's duty to organise the collective system by which alone aggressive war can be restrained. It is its duty to prepare the plans for the regulation of national armaments. This is an immense task, in which the Military Staff Committee must take the early steps. We should like to see that Committee pushing forward with greater energy, and reaching more practical results. We ask our Soviet colleagues, in all friendship and good understanding, to reflect on the speeches they have heard, and to listen to the appeal which we make to them today. Can they not now help us in the Assembly, in consultation with all their colleagues, to examine what has happened in the Council, and to agree on measures by which we can make a new and better start?

était du devoir du Conseil d'enquêter sur les faits. Aussi proposèrent-ils d'envoyer sur place une Commission d'enquête, chargée de se rendre compte de la situation des deux côtés de la frontière. Qu'est-il arrivé alors? L'Union des Républiques socialistes soviétiques a encore une fois opposé son veto—veto à une enquête sur des accusations qu'elle avait elle-même portées. Une fois de plus, la voix d'un seul a mis en échec la volonté du Conseil. Réfléchissez au principe ainsi mis en cause. Comment le Conseil peut-il appliquer les principes énoncés dans l'Article 2, comment peut-il essayer d'empêcher une rupture de la paix, comment peut-il accomplir sa tâche qui est de régler les différends internationaux et de sauvegarder ainsi la sécurité et la justice, s'il ne peut même pas mener des enquêtes sur place?

L'expérience de nombreuses années montre qu'il est d'une importance vitale d'assurer des enquêtes internationales, libres et impartiales. Un tribunal qui n'a pas la possibilité de le faire devient totalement inutile en tant qu'instrument destiné à régler des différends. Est-ce là réellement le désir de nos collègues soviétiques? Il nous a toujours semblé comprendre qu'à leur avis le Conseil de sécurité doit jouer un rôle des plus importants; mais si cet état de choses persiste, il finira bientôt par ne plus jouer de rôle du tout. Qui voudrait porter un différend véritable devant le Conseil, si ce différend devait être traité comme l'a été l'affaire de Grèce? De l'avis de mon Gouvernement, le problème est grave, et ce sont les droits de chaque Membre de cette Assemblée qui sont mis en cause. Il n'est pas en notre pouvoir de modifier la Charte; mais il est d'autres choses qui sont à notre portée. Nous pouvons nous mettre d'accord sur des interprétations nouvelles et plus sages des points en discussion; nous pouvons faciliter l'action du Conseil en améliorant son règlement intérieur; nous pouvons introduire un esprit nouveau dans les travaux du Conseil; nous pouvons, comme M. Gromyko le disait à Londres, créer une atmosphère saine et féconde qui nous permette d'obtenir des résultats concrets.

Nous pouvons donner au Conseil un travail constructif à entreprendre. Le Conseil est chargé, aux termes de la Charte, d'organiser un système collectif qui, seul, serait capable de mettre obstacle à une guerre d'agression. Il est chargé de préparer des plans de réglementation des armements nationaux. Voilà une tâche immense que doit préparer la Commission d'état-major. Nous aimerions voir cette Commission aller de l'avant avec plus d'énergie, et arriver à des résultats plus pratiques. Nous demandons à nos collègues soviétiques, en toute amitié et dans un esprit d'entente, de peser les discours qu'ils ont entendus et d'écouter l'appel que nous leur adressons aujourd'hui. Ne peuvent-ils, maintenant, dans cette Assemblée, agissant de concert avec tous leurs collègues, nous aider à examiner les événements qui se sont produits au Conseil et accepter des mesures qui nous permettraient de repartir sur une nouvelle et meilleure voie?

I come now to the third and most important controversial question which, as my Government believes, the Assembly should debate—I mean atomic energy.

My Government warmly welcomes the report of the Technical and Scientific Sub-Committee on the Control of Atomic Energy, which it regards as an important preliminary contribution to the work of the Commission. It is a valuable step forward that the scientific advisers of all the nations represented on the Atomic Energy Commission should have agreed on certain fundamental points. These scientists have made it clear that all stages of the processes of harnessing atomic energy are potentially dangerous; and they have agreed that on the scientific facts available there are no grounds for supposing that effective control of all these processes is not technically possible. With this body of agreed scientific information upon which to work, the Atomic Energy Commission can now make further progress with the task, entrusted to it by the General Assembly, of ensuring that atomic energy is so controlled as to be employed for peaceful purposes alone, and of devising effective safeguards to ensure that there are no violations and evasions.

My Government feels that, at this point, it would be valuable to state clearly the conclusions that must be drawn from the findings of the Technical and Scientific Sub-Committee. It is now clear that there is no possibility of making atomic energy available to the world for peaceful purposes, with all the benefits that mankind could derive from it, without at the same time making atomic weapons equally available to any nation wishing to possess or use them. The raw materials, the industrial processes, and the fissile products of these processes are identical, whether they are required for peaceful industry or for weapons of war.

The fundamental issue can, therefore, be quite simply stated. There are only two alternatives to a race in atomic armament with all that this implies for the future of civilization. One is that the nations must be prepared to forbid, not only the manufacture of bombs, but also all the manufacture of fissile material. This must surely be dismissed since it would mean that the great economic benefits which might flow from the peaceful use of atomic energy would have to be sacrificed. No industrial development of it could take place, no research could be devoted to its medical use, and the large body of scientific knowledge, which already constitutes one of the most remarkable feats of the scientific genius of man, would have to be laid on one side and renounced. And even so, the world would not feel secure, since there would be no certainty that somewhere atomic research and development were not secretly being pursued, and that somewhere on the

J'en viens maintenant au troisième point, le plus important sujet de controverse dont, de l'avis de mon Gouvernement, l'Assemblée doit discuter: celui de l'énergie atomique.

Le Gouvernement du Royaume-Uni rend un chaleureux hommage au rapport du Sous-Comité scientifique et technique sur le contrôle de l'énergie atomique; il considère que ce rapport est une contribution préliminaire importante aux travaux de la Commission. Les conseillers scientifiques de toutes les Nations représentées à la Commission de l'énergie atomique, en se mettant d'accord sur certains points fondamentaux, ont fait faire un grand pas en avant à la question. Ces savants ont démontré qu'à tous les stades des opérations destinées à maîtriser l'énergie atomique, il y a un danger possible; ils se sont mis d'accord pour déclarer, qu'à la lumière des faits scientifiques connus, il n'y a aucune raison de supposer qu'il soit impossible d'exercer un contrôle technique effectif sur toutes ces opérations. Disposant de cet ensemble établi de renseignements scientifiques, la Commission peut travailler sur ces bases et dès maintenant faire faire de nouveaux progrès à la tâche que l'Assemblée générale lui a confiée; cette tâche consiste à la fois à s'assurer que l'énergie atomique est contrôlée de façon à n'être employée qu'à des fins pacifiques et à préparer un système de garanties assez efficaces pour qu'il n'y ait ni violations, ni dérobades.

Mon Gouvernement estime qu'il convient maintenant d'indiquer nettement la conclusion à tirer des résultats des travaux du Sous-Comité scientifique et technique. Il est clair aujourd'hui qu'il est impossible de mettre l'énergie atomique à la disposition du monde, pour qu'il l'utilise à des fins pacifiques et pour le plus grand bénéfice de l'humanité, sans mettre en même temps les armes atomiques à la disposition de toute nation désireuse de les posséder ou de les utiliser. La matière première, les opérations industrielles, ainsi que les produits fissiles obtenus grâce à ces opérations, sont identiques, quelle qu'en soit la destination, industrie de paix ou armement.

Le problème fondamental peut donc être exposé très simplement. Il n'y a que deux solutions possibles, en dehors d'une course aux armements dans le domaine atomique avec les dangers qu'elle comporte pour l'avenir de la civilisation. Une solution consisterait à ce que les nations soient disposées à interdire, non seulement la fabrication des bombes, mais encore toute fabrication de produits fissiles. Cette solution doit nécessairement être écartée, car elle impliquerait le sacrifice de tous les avantages économiques pouvant découler de l'emploi pacifique de l'énergie atomique; il ne pourrait y avoir dans ce domaine ni développement industriel, ni recherche en vue des emplois médicaux; il faudrait abandonner et renoncer à utiliser ce vaste fonds de connaissances scientifiques qui constitue dès maintenant l'un des chefs-d'œuvre les plus remarquables qu'ait produit le génie scientifique de l'humanité. Et même ainsi, le monde ne se sentirait pas en sécurité, car il n'aurait aucune

earth's surface scientists and industrial organizations had not succumbed to the temptations offered by this new and devastating source of power to prepare a sudden overwhelming access of strength for their country or themselves.

The other alternative is for the nations of the world to agree to some system of international control. This would only be possible if all countries were willing to open their frontiers and permit freedom of access to the extent necessary to enable control to function. That is the simple issue which faces humanity.

The report of the Scientists' Committee points strongly to the conclusion that a system of international control will only eliminate fear and suspicion if it is so comprehensive that it covers all stages of the industrial processes. By this means alone can the people of the world be certain that atomic energy and the creative genius of scientists, are directed into peaceful channels, and that the menace of atomic warfare has been banished.

This, therefore, is the choice that confronts the Atomic Energy Commission and the world—complete international control of atomic energy for all purposes with safeguards at every stage, and a determination on the part of Nations to carry it out; or a renunciation of the use of atomic energy for any purposes whatever, or the present position, namely an atomic armaments race. Both the latter alternatives involve the prospect of fear and suspicion dragging the world down steadily into chaos.

There may be differences of opinion about the methods of giving effect to a system of international control. But they are consequential matters and they must not be allowed to blind our eyes to the simple, fundamental decision that confronts us.

His Majesty's Government thinks that the time has come to state the issue in these stark and simple terms; faced with this choice, His Majesty's Government has no doubt which course the Atomic Energy Commission should adopt. It is confident that a system of international control can be worked out which will provide full safeguards at all the stages described as dangerous by the Scientific and Technical Sub-Committee. Moreover, it believes, that, at the moment, the best contribution that the United Kingdom can make to the solution of this all-important problem as a whole will be that its delegation shall devote all its scientific and practical knowledge and all its resource to the preparation of a draft convention by the Commission.

That is the purpose of the discussions and studies now proceeding in the Commission under

certitude que les recherches et opérations atomiques ne se poursuivent en quelque endroit secret, qu'en un point quelconque de la surface terrestre des savants et des organisations industrielles n'aient pas succombé à la tentation d'acquiescer, pour eux ou pour leur pays, une puissance brutale et écrasante grâce à cette nouvelle source d'énergie dévastatrice.

L'autre solution consisterait en une entente des nations du globe portant sur un système de contrôle international. Ce système ne serait possible que si tous les pays acceptaient d'ouvrir leurs frontières et d'accorder le libre accès de leurs territoires dans la mesure nécessaire pour permettre au contrôle de s'exercer. Telle est simplement la situation à laquelle l'humanité doit faire face.

Le rapport du Comité scientifique fait nettement ressortir cette conclusion: un système de contrôle international ne fera disparaître la crainte et les soupçons que s'il est assez étendu pour s'appliquer à toutes les étapes des opérations industrielles. Ce n'est que par ce moyen que l'humanité pourra avoir la certitude que l'énergie atomique et le génie créateur des savants visent des fins pacifiques et que la menace d'une guerre atomique se trouve écartée.

Voici donc le choix qui s'impose à la Commission de l'énergie atomique et au monde: un contrôle international total de l'énergie atomique, quelle qu'en soit la destination, comportant des garanties à toutes les étapes de la production et la détermination des nations d'exercer ce contrôle; ou bien, au contraire, l'interdiction d'employer l'énergie atomique à quelque fin que ce soit; ou encore, cette course à l'armement atomique que constitue la situation présente—ces deux dernières alternatives impliquant l'éventualité que la crainte et la suspicion mènent le monde directement au chaos.

Il se peut qu'il existe des différences d'opinions quant aux méthodes permettant d'appliquer un système de contrôle international; mais ce ne sont que des questions secondaires, et il ne faut pas leur permettre de nous cacher la décision simple et fondamentale que nous devons prendre maintenant.

Le Gouvernement de Sa Majesté estime que le moment est venu d'exposer la question en ces termes simples et directs; et, en face de cette alternative, mon Gouvernement n'a aucun doute sur la décision que la Commission de l'énergie atomique devra adopter. Il a la ferme conviction qu'un système de contrôle international peut être établi de façon à donner des garanties sûres à toutes les étapes considérées comme dangereuses par le Sous-Comité scientifique et technique. En outre, il croit que, pour le moment, la meilleure contribution que le Royaume-Uni puisse apporter à la solution de ce problème d'une si haute importance dans l'ensemble sera le désir de sa délégation de consacrer toutes ses connaissances scientifiques et pratiques et toutes ses ressources intellectuelles à l'établissement d'un projet de convention.

Tel est le but des discussions et des études actuellement entreprises à la Commission, selon

the terms of reference; we beg every delegation to do everything in its power to ensure that the Commission shall succeed.

May I now summarize what I have tried to say? Our work is of supreme long-term importance. We have made a good start since January last. We have real results to show. We have now the chance, in this Assembly, to consolidate what has been already done. We can put new power behind the people who will carry on until we meet again. But we must face the fact that the world is still full of fear. If, in this supreme deliberative body, we can confront the three great controversial issues of which I have spoken; if we can reach agreed conclusions, lay down principles on which we can proceed, we may bring back our work into true perspective, and we may begin to dissipate the fear.

Why do fear and despondency pervade the world today? Do peoples, or Governments, still believe that, because we have differing social systems, war must come some day? Surely we put all that behind us when we signed the Charter. We shall never make the peoples understand it, if we revive that grim old doctrine now. The peoples think in terms, not of differing social systems, but of aggression against our common law. They expect our Governments, all our Governments, to fulfill the solemn pledges of Articles 1 and 2. They cannot comprehend why Governments find it so difficult to agree. They are longing for the end of fear. They are longing for simple things; homes for their families, a job of work, sufficient food. They want to leave their children a happier world than they themselves have known; they want to end the things that have made life bitter for them through these long, tragic years.

I hope that this Assembly, and all the Governments for whom we speak, will hear the voice of these anxious, waiting men and women, who ask for rest and peace.

The continuation of the discussion was adjourned to the next meeting.

The meeting rose at 7.35 p.m.

THIRTY-EIGHTH PLENARY MEETING

Held on Saturday, 26 October 1946, at 11 a.m.

CONTENTS

	Page
92. General discussion (continuation): Speeches by Mr. Nieto del Rio (Chile), Mr. Lange (Norway), Mr. Cassell (Liberia) and Mr. Baydur (Turkey)....	750
President: Mr. P.-H. SPAAK (Belgium).	

les termes de son mandat. Nous demandons instamment à toutes les autres délégations de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour assurer le succès de cette Commission.

Qu'il me soit permis de résumer les points principaux que j'ai essayé d'exposer. Notre travail a une importance capitale et à longue échéance. Depuis janvier dernier, nous avons fait un grand pas en avant. Nous pouvons montrer des résultats effectifs, et, maintenant, au cours de cette Assemblée, nous avons l'opportunité de consolider les résultats acquis. Nous pouvons donner des pouvoirs plus étendus aux hommes qui vont continuer notre tâche jusqu'à la prochaine session. Cependant, il nous faut tenir compte du fait que le monde est encore envahi par la crainte. Si, au sein de cette suprême Assemblée délibérative, nous pouvons examiner les trois grands problèmes que je vous ai exposés; si nous pouvons aboutir à un accord et poser les principes qui nous serviront de base, alors il nous sera possible d'exposer nos travaux sous leur véritable jour et de commencer à dissiper les craintes.

Quelle est la cause de la crainte et du découragement qui envahissent le monde? Peuples et Gouvernements croient-ils encore que la guerre doit éclater un jour ou l'autre parce que nous avons des régimes sociaux différents? Tout cela, certes, nous l'avons rejeté au passé lorsque nous avons signé la Charte. Et si maintenant nous ressuscitions la vieille sinistre doctrine, nos peuples ne comprendraient plus; car les peuples ne pensent pas en termes de régimes sociaux différents, mais en termes d'agression contre la loi commune. Les peuples attendent de nos Gouvernements, de tous nos Gouvernements, que soient tenus les engagements solennels des Articles 1 et 2 de la Charte. Ils ne peuvent comprendre pourquoi les Gouvernements éprouvent tant de difficultés à s'accorder. Les peuples attendent avec impatience la fin de leurs craintes. Ils désirent des choses simples, un foyer pour leur famille, du travail pour eux, une alimentation suffisante. Ils veulent laisser à leurs enfants un monde plus heureux que celui qu'ils ont eux-mêmes connu; ils veulent abolir tout ce qui leur a rendu la vie si dure au cours de ces longues années tragiques.

J'espère que cette Assemblée, et tous les Gouvernements au nom desquels nous parlons, entendront la voix de ces hommes et de ces femmes qui réclament avec anxiété le repos et la paix.

La suite de la discussion est ajournée à la prochaine séance.

La séance est levée à 19 h. 35.

TRENTE-HUITIEME SEANCE PLENIERE

Tenue le samedi 26 Octobre 1946, à 11 heures.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
92. Discussion générale (suite): Discours de M. Nieto del Rio (Chili), de M. Lange (Norvège), de M. Cassell (Libéria) et de M. Baydur (Turquie)	750
Président: M. P.-H. SPAAK (Belgique).	